

RAPPORT RSE 2020

ENCOURAGER
UNE CROISSANCE DURABLE



SOMMAIRE

04

MOT DU PRESIDENT
MOT DU DIRECTEUR GENERAL
NOTRE ENTREPRISE

10

NOTRE
STRATEGIE ET ORGANISATION

20

NOTRE ENGAGEMENT POUR EXERCER NOTRE METIER
AVEC RESPONSABILITE

30

NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LA SOCIETE
ET LES COMMUNAUTES

38

NOTRE ENGAGEMENT POUR PRESERVER L'ENVIRONNEMENT
ET ATTENUER LES EFFETS DU RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE

44

NOTRE ENGAGEMENT POUR DES RELATIONS EQUILIBREES
ET DURABLES AVEC NOS PARTENAIRES

60

INDEX GRI STANDARDS 2016



“

Encourager une croissance durable », telle est l'ambition formulée par la Bourse de Casablanca.

”

Kamal MOKDAD

Mot du PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aujourd'hui plus que jamais et à l'échelle internationale, l'avenir de notre planète préoccupe, inquiète, voire alarme. Que ce soit sur le plan environnemental (climatique), économique ou social, de nombreuses organisations et gouvernements ont tiré la sonnette d'alarme. Dans ce contexte, accentué par la crise sanitaire de la Covid-19, le concept de la finance verte et durable, s'érige comme moyen de « sauvegarder » les économies et surtout l'Humain.

La Bourse de Casablanca adhère parfaitement à ce concept, l'a intégré dans sa stratégie de développement et l'a déroulé en de nombreuses actions. Quelle est sa vision de la finance durable ? Quelles sont les avancées réalisées ? Comment a-t-elle réussi à intégrer la durabilité au cœur de sa mission et comment a-t-elle réussi à prendre en compte les enjeux de la RSE inhérents à son activité. En somme, comment la Bourse de Casablanca est devenue UNE ENTREPRISE SOCIALEMENT RESPONSABLE ?

Dans le présent rapport RSE, le premier publié par la Bourse de Casablanca, se trouvent les réponses à ces questions. Il explique la stratégie que nous avons choisie pour améliorer notre démarche sociétale et nos pratiques au quotidien,

comment nous avons pu en faire un axe de développement dans notre feuille de route et faire en sorte qu'elle contribue pleinement à rendre notre place financière plus attractive. Ce rapport démontre également comment nous avons traduit notre ambition d'« Encourager une croissance durable » en 4 engagements stratégiques et 13 priorités pour en faire le fondement de notre démarche RSE.

Lors de l'élaboration de ce rapport, nous avons consciencieusement veillé à respecter les meilleurs standards internationaux et à respecter notre devoir d'exemplarité en adoptant les lignes directrices de la GRI (Global Reporting Initiative). Par cela, nous témoignons de notre transparence sur nos pratiques sociales, environnementales, éthiques et de gouvernance. Par cela également, nous confortons notre volonté de promouvoir la RSE auprès de nos partenaires, plus largement, les entreprises marocaines cotées et non cotées, en les incitant à suivre, eux aussi, cette voie. Nous espérons ainsi contribuer à une prise de conscience à grande échelle de l'importance de la RSE et favoriser sa pratique. Et cela, serait notre plus grande victoire !

Mot du DIRECTEUR GENERAL



« Une croissance durable repose aussi sur un écosystème financier qui aide les entreprises... »

Tarik SENHAJI

Pour la première fois de son histoire, la Bourse de Casablanca publie un rapport RSE rendant compte de sa démarche vis-à-vis de ses parties prenantes et en faveur du développement durable. Pourtant, notre engagement n'est pas nouveau et notre entreprise agit depuis longtemps dans de nombreux domaines sociétaux.

Ce rapport constitue en fait une nouvelle étape dans notre progression. Pour la première fois, au-delà des actions menées, nous affirmons notre ambition, celle d'encourager une croissance durable, nous détaillons notre stratégie et nous formalisons nos axes d'engagement et priorités RSE. Il s'agit donc là d'un pas décisif dans la relation qui nous unit à nos partenaires.

De plus, nous estimons qu'en tant que bourse de valeurs, nous avons un devoir d'exemplarité. En effet, communiquer sur sa démarche RSE c'est partager sa vision et démontrer sa pertinence. Ce rapport est donc aussi un élément du dialogue que nous souhaitons entretenir avec les entreprises, pour les encourager à emprunter la voie du développement durable.

Nous sommes convaincus que la RSE est un facteur de performance et qu'il n'y aura pas d'avenir pour les entreprises qui n'agiront pas de manière responsable. C'est d'ailleurs dans cette perspective que nous avons totalement intégré cette démarche dans notre stratégie d'entreprise, déployée à travers le plan « Ambition 2021 » lancé en 2018.

Plus qu'une signature, "Encourager une croissance durable" est la grande ambition de notre démarche RSE, plus particulièrement dans le contexte sanitaire actuel de la Covid-19, articulée autour d'engagements forts et servie par des actions impactantes.

Au premier rang de nos priorités, la gouvernance constitue selon nous un important levier de croissance pour les entreprises. Ainsi, nous nous sommes investis très tôt dans ce domaine : d'abord en adoptant les recommandations du code marocain des bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise, puis en participant à la création de l'Institut Marocain des Administrateurs, et enfin en favorisant les meilleures pratiques de gouvernance dans notre écosystème.

De même, nous sommes au cœur de l'industrie financière et notre première responsabilité est celle de fournir des services sûrs, transparents et fiables grâce à une infrastructure de marché robuste, performante et sécurisée. Les triples certifications ISO 9001, ISO 27 001 et ISO 22 301 illustrent nos efforts constants en faveur de la qualité, la sécurité et la continuité de nos activités.

Notre ambition d'encourager une croissance durable implique également de bâtir un environnement qui favorise l'investissement responsable. Nous avons à ce titre rejoint la Sustainable Stock Exchange Initiative et lancé récemment l'indice « Casablanca ESG 10 », mettant en valeur les cotations les plus vertueuses sur le plan social, environnemental et de la gouvernance.

Une croissance durable repose aussi sur un écosystème financier qui aide les entreprises, notamment les PME, à se développer. Ainsi, nous avons déployé le programme international ELITE au Maroc, qui a permis d'accompagner plus de 94 entreprises à un accès facilité au financement.

Convaincus que la croissance durable dépendra du niveau d'instruction des citoyens aux

mécanismes financiers et boursiers, et afin de faire émerger une nouvelle génération d'entrepreneurs éclairés, nous nous sommes activement investis dans l'éducation financière au Maroc, notamment à travers l'Ecole de la Bourse que nous avons créée en 2000. A ce jour, plus de 68 000 personnes ont bénéficié de ce programme de formation.

En tant que place boursière, nous avons un rôle à jouer dans l'émergence de la place financière de Casablanca et sa transformation en hub au service de l'économie du Maroc et de l'Afrique. En attestent nos actions au niveau des associations régionales (ASEA, AFE...) et les événements que nous organisons à l'international pour la promotion de notre place.

Enfin, nous affirmons notre rôle d'entreprise citoyenne en soutenant des causes d'intérêt général, notamment le secteur éducatif au Maroc. En témoigne notre parrainage de l'école Ezzaouia, dans la région de Casablanca, ayant permis d'améliorer les conditions d'enseignement de plus de 1 200 élèves.

Nos nombreux efforts ont été récompensés dès 2013 avec l'obtention du label RSE de la CGEM, attribué à ce jour à une centaine d'entreprises marocaines, en reconnaissance de leurs pratiques en matière de responsabilité sociétale.

Ce rapport, qui suit les principes de la Global Reporting Initiative, va vous permettre de découvrir en détails l'ensemble des initiatives que nous menons depuis plusieurs années pour répondre aux enjeux de RSE que nous avons identifiés et agir de manière toujours plus responsable.

NOTRE ENTREPRISE

Présentation de la Bourse de Casablanca

La Bourse de Casablanca a été créée en 1929. Elle exerce sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances dans le cadre d'un cahier des charges et a pour mission d'enrichir de manière continue l'offre de produits et services, de développer et de déployer une stratégie globale commune aux différentes composantes du marché boursier, d'en développer l'infrastructure, de contribuer à son développement et de gérer des entités consécutives de l'infrastructure relevant de la Holding.

La Bourse de Casablanca se positionne parmi les principales places en Afrique. A fin 2020, sa capitalisation s'est établie à 65,7 milliards USD et ses volumes à 6,3 milliards USD. Depuis quelques années, la Bourse de Casablanca a renforcé son ouverture sur les places financières africaines, ainsi que ses relations avec les opérateurs du continent.



CHIFFRES CLÉS

Année 2020

108 millions
de MAD

Chiffre d'affaires

56 milliards
de MAD

Volume de transactions

Nombre **76**
de sociétés cotées

Nombre **36**
d'obligations cotées

585 milliards
de MAD

Capitalisation boursière

2 milliards
de MAD

Montants levés

67

Nombre de collaborateurs

51%

Proportion de femmes



NOTRE STRATEGIE ET ORGANISATION

En tant qu'opérateur boursier, notre rôle central est d'accompagner le développement économique du Maroc, en répondant aux besoins de l'économie réelle et en favorisant les financements de long terme. Nous avons ainsi pour ambition d'encourager une croissance durable.

Pour atteindre cette ambition, nous nous sommes fixé 13 priorités dans le cadre de notre démarche de RSE. Ces priorités sont structurées autour des 4 principaux axes d'engagements suivants : exercer notre métier avec responsabilité, être engagé envers la société et les communautés, préserver l'environnement et atténuer les effets du réchauffement climatique, et entretenir des relations équilibrées et durables avec nos partenaires.

Encourager une croissance durable

Présentation de la démarche RSE

La finance durable consiste à concilier performance, rentabilité financière et impact social, environnemental ou sociétal. Elle se traduit par l'investissement responsable, la finance solidaire et le financement participatif.

Le développement de la finance durable et verte occupe une place de plus en plus importante sur la scène internationale et dans l'agenda des gouvernements et des décideurs autour du monde. Elle gagne aussi de l'intérêt pour nos clients, émetteurs et investisseurs.

En tant que place boursière du Maroc, nous sommes au cœur de ces enjeux. Nous fédérons une diversité d'acteurs de l'industrie financière : émetteurs, investisseurs, banques, sociétés d'assurance, intermédiaires financiers, etc. que nous devons accompagner durablement.

Nous avons ainsi formalisé une politique RSE ayant pour ambition d'encourager cette croissance durable. Notre ambition repose sur 4 principaux axes d'engagements et 13 priorités de RSE.

Exercer notre métier avec responsabilité

Notre rôle central en tant qu'activité d'infrastructure de marchés est d'assurer un environnement stable et sécurisé aux opérations de financement. Nous nous efforçons aussi de garantir l'égalité entre tous les intervenants par la transparence et l'accès instantané au marché. Nous nous engageons à fournir des informations de qualité pour permettre des décisions d'investissement éclairées et nous agissons en faveur de l'intégration des facteurs de responsabilité sociétale dans les métiers financiers.

Préserver l'environnement et atténuer les effets du réchauffement climatique

Nous nous efforçons de préserver l'environnement et d'atténuer les effets du réchauffement climatique en travaillant sur notre impact direct en tant qu'entreprise et en développant des produits financiers au service d'une économie verte, respectueuse des principes du développement durable.

Être engagé envers la société et les communautés

Notre mission est d'accompagner le développement des entreprises, notamment les PME qui constituent le socle de notre économie. Nous œuvrons à améliorer l'attractivité de la place financière du Maroc en coopérant activement avec les bourses et les institutions au niveau régional et international sur divers enjeux. Notre responsabilité envers la société et les communautés se traduit également par un comportement engagé en faveur de leur développement. Ainsi, nous supportons activement les causes d'intérêt général et faisons de l'éducation financière et boursière une priorité.

Entretenir des relations équilibrées et durables avec nos partenaires

Notre responsabilité d'entreprise implique d'entretenir des relations équilibrées et durables avec nos partenaires : collaborateurs, actionnaires et fournisseurs entre autres, en respectant les règles d'éthiques et de bonne gouvernance, en réalisant des achats responsables, et en conduisant une politique RH respectueuse de nos collaborateurs.

4 principaux axes d'engagements et 13 priorités de RSE pour répondre à notre ambition d'encourager une croissance durable

01

Exercer notre métier avec responsabilité

Priorité 1 : Fournir une infrastructure de marché robuste et performante pour sécuriser et permettre des décisions de financement et d'investissement éclairées.

Priorité 2 : Renforcer la visibilité et la crédibilité de l'information des émetteurs sur leurs performances financières et extra-financières.

Priorité 3 : Promouvoir l'intégration des facteurs de responsabilité sociétale et la contribution au développement durable dans les métiers financiers.

Priorité 8 : Réduire l'empreinte environnementale liée à notre fonctionnement et à nos activités.

Priorité 9 : Développer la finance verte en proposant des instruments et des produits durables et innovants.

03

Préserver l'environnement et atténuer les effets du réchauffement climatique

Priorité 4 : Améliorer l'accès au financement et soutenir l'économie réelle.

Priorité 5 : Contribuer au rayonnement de la place financière du Maroc et coopérer à l'échelle continentale et internationale pour une croissance durable.

Priorité 6 : Soutenir l'éducation financière et favoriser la compréhension des publics aux mécanismes boursiers.

Priorité 7 : Être une entreprise citoyenne et solidaire en faveur de notre communauté.

Priorité 10 : Renforcer nos pratiques en matière de gouvernance d'entreprise.

Priorité 11 : Garantir l'intégrité et la loyauté dans nos activités et dans nos relations avec nos parties prenantes.

Priorité 12 : Veiller au respect des droits fondamentaux de nos collaborateurs, à la non-discrimination et à la promotion de la diversité, et conduire une politique de gestion des ressources humaines exemplaire.

Priorité 13 : Appliquer des règles d'achats transparentes et équitables, et promouvoir la responsabilité sociétale de nos fournisseurs et sous-traitants.

02

Être engagé envers la société et les communautés

04

Entretenir des relations équilibrées et durables avec nos partenaires



Organisation et management

Les engagements de RSE sont portés par le plus haut niveau de l'entreprise, à savoir son Directeur Général M. Tarik SENHAJI, et se déclinent dans tous les métiers de la Bourse, grâce à des politiques, dispositifs et organes qui intègrent les différents thèmes de RSE.

La mise en œuvre de la démarche RSE est pilotée par la direction du Capital Humain & Support, qui porte le projet de labélisation RSE auprès de la CGEM et suit l'implémentation des dimensions sociales, environnementales et éthiques dans les métiers de la Bourse.

Un plan d'action triennal a été adopté en 2017, suite au renouvellement du label RSE de la CGEM. Ainsi, plusieurs chantiers de RSE ont été lancés par cette direction, dans une démarche d'amélioration continue.

Chaque année, un état d'avancement du plan d'action est présenté au Conseil d'Administration de la Bourse et diverses actions de RSE sont discutées au niveau du comité stratégie et technologie du Conseil telles que l'éducation financière et boursière.

Enfin, la démarche RSE est également intégrée à la stratégie d'entreprise et déployée au travers du plan stratégique de la Bourse « Ambition 2021 ».

Une démarche RSE intégrée au plan de développement « Ambition 2021 »

La Bourse de Casablanca a adopté en 2018 son nouveau plan stratégique « Ambition 2021 », visant à insuffler une nouvelle dynamique au marché boursier et à contribuer à l'édification d'une place financière plus attractive afin de faciliter l'accès au capital et répondre aux besoins des émetteurs et investisseurs internationaux.

« Ambition 2021 » poursuit 3 principaux objectifs :

Construire une infrastructure performante avec le passage de la Bourse de Casablanca en groupe boursier, la création d'une chambre de compensation et d'une société gestionnaire du marché à terme, utilisant une plate-forme technologique multi-produits et doté d'un cadre solide de gestion intégrée des risques.

Mieux contribuer au financement de l'économie avec la stimulation de l'offre de papier sur le marché « actions » et « obligations », le renforcement de l'attractivité de la Bourse de Casablanca auprès des investisseurs locaux et internationaux et l'accélération du développement de la liquidité du marché.

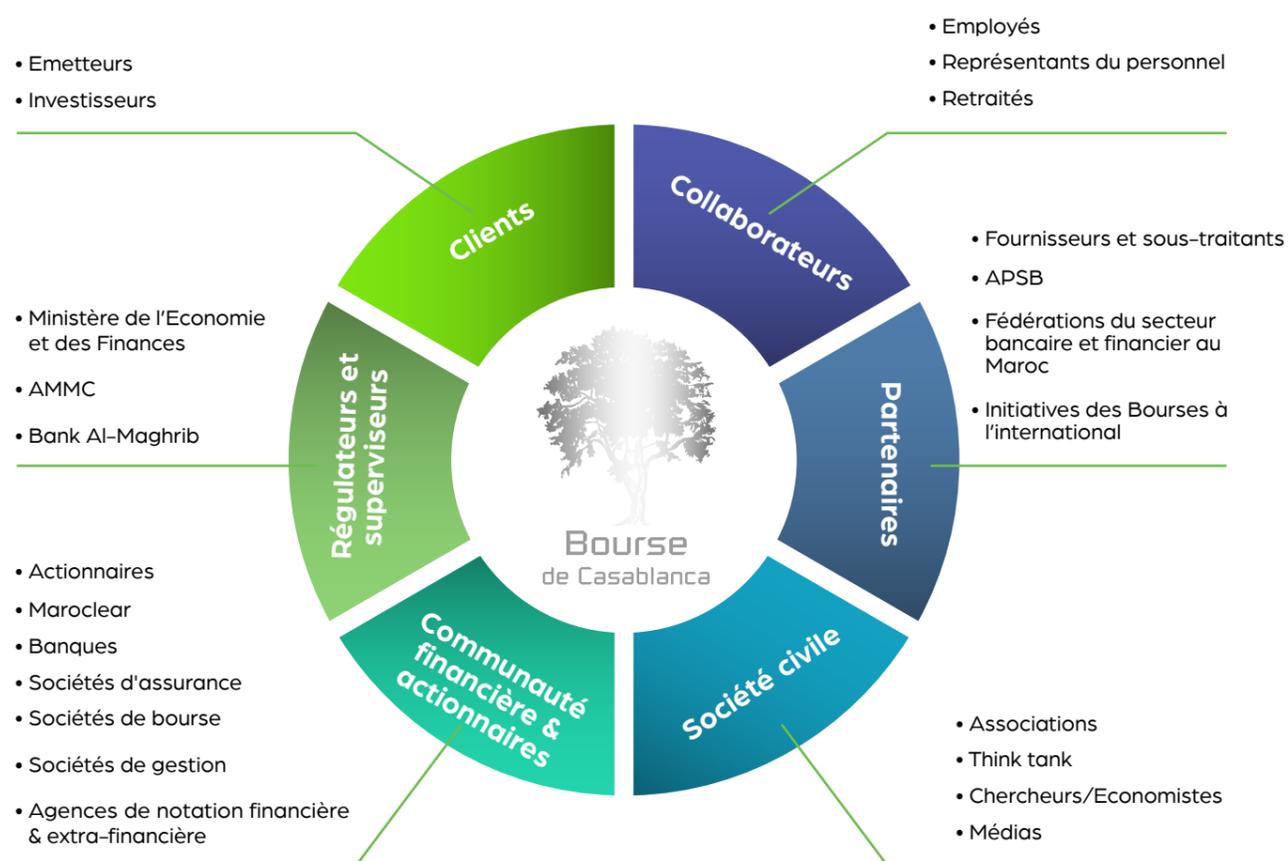
Faire rayonner la Bourse de Casablanca avec la cotation des titres étrangers, l'amélioration de la connectivité avec les marchés financiers internationaux, la création d'un fonds 100% Afrique et le déploiement du programme Elite en Afrique de l'Ouest et Centrale.

Cette feuille de route intègre pleinement les engagements de RSE formalisés par la Bourse de Casablanca. En effet, elle prend en compte les enjeux identifiés par l'entreprise dans le cadre de sa démarche RSE et elle lui permet de répondre aux attentes de ses parties prenantes les plus stratégiques.

Répondre aux attentes de nos parties prenantes

Parties prenantes stratégiques

La Bourse de Casablanca a identifié les 8 catégories de parties prenantes les plus significatives. Elles regroupent les clients, les collaborateurs, les régulateurs et superviseurs, les partenaires, la communauté financière et les actionnaires, ainsi que la société civile en lien avec l'entreprise.



Dialogue avec les parties prenantes

La Bourse de Casablanca veille à être à l'écoute des attentes de ses parties prenantes pour leur apporter une réponse adaptée, dans une dynamique de dialogue et de progrès partagé. Dans le cadre de l'élaboration de ce rapport, les attentes des parties prenantes ont été identifiées et leurs sujets de préoccupations ont été analysés ainsi que les réponses apportées par la Bourse dans le cadre de sa démarche RSE. Les principaux canaux de communication existants entre la Bourse et ses parties prenantes pour répondre à leurs attentes ont également été recensés.

Parties prenantes	Attentes	Réponses de la Bourse	Mode de dialogue
Clients	<ul style="list-style-type: none"> - égalité de traitement - transparence des informations - continuité des activités - protection des données personnelles - confidentialité des informations - investissement socialement responsable - qualité de service - soutien de l'économie réelle - accompagnement des PME 	<p>Priorité 1 : Fournir une infrastructure de marché robuste et performante pour sécuriser et permettre des décisions de financement et d'investissement éclairées</p> <p>Priorité 2 : Renforcer la visibilité et la crédibilité de l'information des émetteurs sur leurs performances financières et extra-financières</p> <p>Priorité 3 : Promouvoir l'intégration des facteurs de responsabilité sociétale et la contribution au développement durable dans les métiers financiers</p> <p>Priorité 4 : Améliorer l'accès au financement et soutenir l'économie réelle</p> <p>Priorité 9 : Développer la finance verte en proposant des instruments et des produits durables et innovants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - site internet et applications de la Bourse - gestion des réclamations - enquêtes de satisfaction - formations du programme ELITE - organisation d'ateliers dédiés - production de guides
Collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> - écoute - montée en compétences - développement professionnel - juste rémunération - santé, sécurité et bien-être - non-discrimination 	<p>Priorité 12 : Veiller au respect des droits fondamentaux de nos collaborateurs, à la non-discrimination et la promotion de la diversité, et conduire une politique de gestion des ressources humaines exemplaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - communication en interne - réunions avec les représentants du personnel - médecine du travail - comités divers - entretien annuel - actions de sensibilisation - community days
Régulateurs et superviseurs	<ul style="list-style-type: none"> - respect des lois et des réglementations - développement des bonnes pratiques - éthique et transparence dans la conduite des affaires - coopération à l'international - développement de la finance durable 	<p>Priorité 1 : Fournir une infrastructure de marché robuste et performante pour sécuriser et permettre des décisions de financement et d'investissement éclairées</p> <p>Priorité 10 : Renforcer nos pratiques en matière de gouvernance d'entreprise</p> <p>Priorité 11 : Garantir l'intégrité et la loyauté dans nos activités et dans nos relations avec nos parties prenantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - publication de rapports d'activités annuels - participation aux projets de réforme du secteur financier - prise de parole dans les événements qui fédèrent la place financière de Casablanca - adhésion à diverses initiatives à l'international
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - adoption des bonnes pratiques - rayonnement de la place financière de Casablanca - collaboration sur des problématiques et intérêts communs - relation équilibrée et durable - innovation sociale et environnementale 	<p>Priorité 4 : Améliorer l'accès au financement et soutenir l'économie réelle</p> <p>Priorité 5 : Contribuer au rayonnement de la place financière du Maroc et coopérer à l'échelle continentale et internationale pour une croissance durable</p> <p>Priorité 9 : Développer la finance verte en proposant des instruments et des produits durables et innovants</p> <p>Priorité 13 : Appliquer des règles d'achats transparentes et équitables, et promouvoir la responsabilité sociétale de nos fournisseurs et sous-traitants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - participation aux réunions de différents organismes - organisation de conférences – débats - production d'études, de recommandations et guides divers - démarche d'achats responsables
Communauté financière et actionnaires	<ul style="list-style-type: none"> - bonne gouvernance - performance - transparence et qualité des informations - finance durable - maîtrise des risques 	<p>Priorité 10 : Renforcer nos pratiques en matière de gouvernance d'entreprise</p> <p>Priorité 11 : Garantir l'intégrité et la loyauté dans nos activités et dans nos relations avec nos parties prenantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - publication d'informations sur le site institutionnel - présence dans les institutions financières - publication de rapports annuels d'activité - Assemblées Générales - réunions du conseil d'administration - code de déontologie et codes spécialisés
Société civile	<ul style="list-style-type: none"> - développement économique du Maroc - développement durable - soutien des PME - éducation financière - contribution aux causes d'intérêt général 	<p>Priorité 4 : Améliorer l'accès au financement et soutenir l'économie réelle</p> <p>Priorité 6 : Soutenir l'éducation financière et favoriser la compréhension des publics aux mécanismes boursiers</p> <p>Priorité 7 : Être une entreprise citoyenne et solidaire en faveur de notre communauté</p> <p>Priorité 8 : Réduire l'empreinte environnementale liée à notre fonctionnement et à nos activités</p> <p>Priorité 9 : Développer la finance verte en proposant des instruments et des produits durables et innovants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - mécénat financier et de compétences - programme Ecole de la Bourse - programme ELITE - conférences de presse - communiqués de presse - publications, prise de parole dans les médias, participation aux salons, forums



Nos principales réalisations

Nos enjeux de RSE

Pour l'élaboration de ce rapport, la Bourse de Casablanca a procédé à une analyse de pertinence des enjeux de développement durable ayant permis d'identifier les enjeux de RSE prioritaires auxquels elle doit répondre en tant qu'entreprise et place boursière de surcroît.

Ce travail s'est basé sur des entretiens avec les représentants des entités et la direction générale de la Bourse de Casablanca en interne. Aucun processus de consultation directe n'a été mis en place auprès des parties prenantes externes dans le cadre de cette analyse.

Néanmoins, les principaux référentiels ont été pris en compte dans cette réflexion tels que les Objectifs de Développement Durable, la norme ISO 26 000, les critères des agences de notation extra-financière pour le secteur financier et les préconisations de la Sustainable Stock Exchange Initiative.

Cette identification des enjeux a également pris en compte la feuille de route pour l'alignement du secteur financier marocain sur le développement durable rendue publique en marge de la COP22 et à laquelle la Bourse a activement participé.

Ces enjeux constituent donc les priorités de la Bourse de Casablanca telles que reprises dans la politique RSE et décrites au niveau de ce rapport RSE.

Enjeux prioritaires

- | | |
|--|---|
| - Sécurité des systèmes d'information | - Coopération régionale et internationale |
| - Pratiques loyales et transparentes en matière d'informations | - Bonnes pratiques en matière de gouvernance |
| - Intégrité des affaires | - Santé, sécurité et bien-être au travail |
| - Satisfaction clients | - Non-discrimination et promotion de la diversité |
| - Financement de l'économie réelle | - Formation et gestion de carrière |
| - Soutien des PME | - Politique d'achat responsable |
| - ISR (Investissement Socialement Responsable) | - Education financière et boursière |
| - Finance Climat | - Politique, solidarité, dialogue |
| | - Dialogue et transparence |

Indicateurs de RSE clés



Exercer notre métier avec responsabilité

- Renouvellement des certifications ISO 27001 pour la Sécurité des Systèmes d'Information et ISO 9001 pour la Qualité
- 2^{ème} entreprise marocaine à être certifiée ISO 22301 pour la continuité des activités
- Présence dans plus de 400 institutions financières et 30 pays
- Membre adhérent de la Sustainable Stock Exchanges Initiative pour l'investissement durable
- Lancement de l'indice durable « Casablanca ESG 10 »
- Mise en place de GED (Gestion électronique des documents) et TGBT (Tableau Général Basse Tension)
- Mise à niveau des installations électriques
- Intégration d'un nouveau module : consultation et appel d'offre au niveau de l'outil SAGE



Préserver l'environnement et atténuer les effets du réchauffement climatique

- Maintien de la consommation annuelle de papier à 0,675 tonne depuis 2016 jusqu'à 2019 avec une baisse de 68% en 2020
- Lancement du Marrakech Pledge aux côtés de l'AMMC
- La digitalisation des processus à travers la mise en place des solutions digitales : SIRH (Système d'information Ressources Humaines), GED (gestion électronique des documents) et module Appel d'offre au niveau de SAGE (logiciel de gestion financière et de comptabilité)
- 20% de baisse de consommation d'électricité entre 2019 et 2020
- 89% de baisse de consommation d'eau entre 2019 et 2020.



Etre engagé envers la société et les communautés

- Plus de 94 entreprises accompagnées dans le cadre du programme ELITE
- 130 rendez-vous d'affaires pour les sociétés marocaines lors de la 3^{ème} édition des « Morocco Capital Market Days »
- Présidence de l'ASEA, l'association des bourses africaines, et adhésion à la WFE
- Plus de 68 000 personnes formées par l'Ecole de la Bourse depuis 20 ans
- 1 200 élèves bénéficiaires du parrainage de l'école Ezzaouia.



Entretenir des relations équilibrées et durables avec nos partenaires

- Deux administrateurs indépendants au sein du CA
- Tous les collaborateurs sont signataires du code d'Ethique et de Déontologie
- 51% de femmes dans l'effectif global en 2020
- 58% de femmes parmi la population cadre en 2020
- 90% des locaux de la Bourse sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
- 100% des collaborateurs ont bénéficié d'une visite médicale annuelle en 2019
- 74% des collaborateurs ont bénéficié d'une formation en 2019
- 100% des collaborateurs ont eu un entretien annuel en 2019
- Partenariat avec l'association Jeune Abil Sabil.



NOTRE ENGAGEMENT POUR EXERCER NOTRE METIER AVEC RESPONSABILITE

Nous sommes au cœur du financement de l'économie et nous devons d'exercer notre métier avec responsabilité, grâce à des services sûrs, transparents et fiables, qui accompagnent les investissements de long terme.

Ainsi, nous nous engageons à fournir une infrastructure de marché robuste, performante et sécurisée pour permettre des décisions de financement et d'investissement éclairées.

Nous nous efforçons d'améliorer la visibilité et la crédibilité de l'information des émetteurs tant sur leurs performances financières qu'extra-financières.

Enfin, nous agissons en faveur de l'intégration des facteurs de responsabilité sociale dans les métiers financiers en développant des produits qui favorisent l'investissement responsable.

NOTRE ENGAGEMENT POUR EXERCER NOTRE METIER AVEC RESPONSABILITE



Priorité 1

Fournir une infrastructure de marché robuste, performante et sécurisée pour permettre des décisions de financement et d'investissement éclairées

Se doter des meilleures technologies pour améliorer les opérations

« Etre la plateforme aux meilleurs standards internationaux, de mobilisation de l'épargne pour le financement de l'économie du Maroc et de l'Afrique », telle est l'ambition de la Bourse de Casablanca formulée dans sa feuille de route « Ambition 2021 ».

Cela implique en premier lieu de se doter d'une infrastructure performante car la dimension IT est essentielle pour garantir la stabilité, la sécurité et l'efficacité des opérations de la Bourse.

Ainsi, dès 2016, la Bourse de Casablanca s'est équipée d'une plateforme intégrant les dernières avancées technologiques à l'international auprès de MillenniumIT, filiale technologique du London Stock Exchange Group (LSEG).

Cette nouvelle plateforme technologique nommée « Millennium » est composée d'une solution intégrée de cotation et de négociation (Millennium Exchange), ainsi que d'un outil de surveillance du marché (Millennium Surveillance) pouvant alerter les utilisateurs quant aux comportements invraisemblables dans les marchés. Elle a été construite sur la base d'une architecture à tolérance aux pannes, garantissant un niveau de résilience accrue et une haute disponibilité.

A travers cette nouvelle technologie, la Bourse a permis également d'introduire de nouveaux types d'ordres qui répondent aux besoins des investisseurs ainsi que de nouvelles fonctionnalités, visant à améliorer la transparence et la liquidité du marché, hissant la Bourse aux meilleurs standards et pratiques internationales.

Fait marquant

Plateforme technologique adossée aux meilleurs standards.

Développer des solutions innovantes pour répondre aux besoins de nos clients

Afin d'améliorer la performance et la sécurité de ses opérations, l'entreprise a finalisé en 2018 le lancement d'une plateforme de gestion automatisée des souscriptions, recueillies lors des opérations d'introductions et d'offres publiques. Cette plateforme permet aux membres du syndicat de placement d'échanger avec la Bourse de Casablanca d'une manière automatisée et sécurisée tout en améliorant et en optimisant le processus de traitement des opérations.

Enfin, la Bourse de Casablanca poursuit ses efforts d'innovation en lançant des projets de R&D et d'Open Innovation avec des startups et des universités pour explorer les opportunités que les technologies disruptives, telles que la Blockchain et la Big Data, peuvent apporter comme solutions, réduction de coûts ou alternatives aux systèmes conventionnels.

Adopter les meilleurs standards pour la sécurité de l'information

La sécurité est une préoccupation majeure pour la Bourse de Casablanca afin de donner les garanties et la confiance nécessaires aux investisseurs et acteurs de la place.

Ainsi, la Bourse s'est engagée dans une politique de sécurité adossée aux meilleurs standards et déploie un Système de Management de la Sécurité des Systèmes d'Information (SMSI) certifié ISO 27 001 pour la sécurisation de ses systèmes d'information depuis 2011. Elle est la seule bourse en Afrique, et l'une des rares au monde, à obtenir cette certification.

Des mesures de sécurité ont été déployées au sein de la Bourse permettant de garantir la confidentialité des données, telles que la mise en place d'une vidéo surveillance. L'accès à la salle des marchés est limité aux détenteurs d'un badge d'accès et toutes les entrées et sorties sont enregistrées.

Quant à la plateforme informatique, elle permet d'avoir des accès limités par utilisateur et un système de traçabilité pour chaque opération. Ainsi, tous les mouvements suspects sont enregistrés dans un rapport soumis au régulateur. Les conversations téléphoniques sont également enregistrées pour être analysées lors du traitement d'une plainte client.

Fait marquant

Renouvellement de sa certification du système de management de la sécurité d'information (SMSI) ISO 27001.



Garantir la continuité des opérations

Pour garantir la continuité de l'activité, un Plan de Continuité d'Activité (PCA) est assuré. Il prévoit le lancement d'une procédure de communication de crise ainsi qu'un back up au niveau des locaux de la Bourse et des systèmes d'information.

Toutes les données sont répliquées de façon synchronisée sur un site de back up, ce qui permet d'acquiescer tous les échanges et de resynchroniser les données en cas de défaillance du système. Les clients de la Bourse sont formés à ce dispositif et un test leur est organisé deux fois par an.

Dans un objectif d'amélioration continue, le système est testé tous les 2 mois, et le résultat, communiqué en interne, donne lieu à des plans d'actions.

Enfin, les systèmes d'information de la Bourse de Casablanca sont pilotés grâce à une Scorecard contenant des indicateurs par activité. L'un de ces indicateurs stratégiques est le SLA (Service Level Agreement), qui renseigne sur la disponibilité de la plateforme de Cotation et Négociation. Cet indicateur a été de 100% ces dernières années et aucun incident ou interruption n'a été enregistré.

Dans le même objectif, la Bourse de Casablanca s'est lancée dans le projet de mise en place d'un nouveau TGBT, l'objectif étant d'améliorer la qualité du réseau électrique afin d'augmenter la sécurité et d'assurer la continuité de l'activité dans les meilleures conditions.

Faits marquants

- Pas d'incident ou d'interruption d'activité enregistré ces 3 dernières années.
- 100 % de disponibilité pour la plateforme de Cotation et Négociation ces 3 dernières années.

Renforcer la stabilité financière avec le projet de marché à terme et l'implémentation d'une chambre de compensation

La chambre de compensation est une infrastructure de marché qui joue un rôle vital de renforcement de la stabilité financière grâce aux mécanismes de centralisation et de gestion des risques qu'elle permet, réduisant ainsi substantiellement plusieurs risques auxquels sont exposés les intervenants du marché des capitaux. Le projet d'implémentation d'une chambre de compensation fait partie des missions confiées à la Bourse de Casablanca, c'est un projet complexe, géré dans le cadre strict d'une discipline de gestion de projet, se déroulant en plusieurs phases et assujettis à deux régulateurs, l'AMMC et Bank Al-Maghreb. La chambre de compensation sera gérée d'une manière autonome, avec une structure juridique séparée et des fonds propres dédiés. La Bourse de Casablanca a inscrit ce projet dans sa feuille de route stratégique « Ambition 2021 » et prévoit une structure aux meilleurs standards internationaux. Dans ce cadre, la Bourse a procédé au renforcement des compétences et connaissances des collaborateurs en charge de la réalisation de ce projet. La mise en place d'un système d'information robuste et fiable nécessite un investissement initial et des dépenses courantes importantes. Il revient à chaque marché de d'évaluer les avantages et les coûts de cette infrastructure de marché. Cet arbitrage dépendra de facteurs tels que le volume des transactions et aussi de l'intérêt pour une place financière d'avoir une contrepartie centrale en termes de sécurité et d'efficacité. En ce qui concerne la plateforme technique, plusieurs pistes ont été évaluées telle que la solution de sous-traitance, l'acquisition d'une solution technique auprès d'un éditeur international ou le développement de cette solution par les équipes de la Bourse de Casablanca. D'ailleurs, c'est cette dernière piste qui a été retenue après évaluation du business plan et des coûts inhérents aux différentes possibilités. Dans le cadre de la mise en place de la chambre de compensation, la Bourse de Casablanca a également signé un contrat avec le Chicago Mercantile Exchange pour l'utilisation du module de calcul du risque, SPAN Risk Manager. Pour sa part, la loi sur le marché à terme est en révision pour élargir la palette des produits que la chambre de compensation est autorisée à compenser, notamment le marché au comptant et les produits dérivés non cotés. Ainsi, un avant-projet de loi a été publié en 2018 et aboutira en une loi qui précisera les instruments financiers à terme qui seront introduits, à savoir les contrats à terme fermes, les contrats d'échange, les contrats à terme servant au transfert du risque crédit, et les contrats d'options. Ceci permettra d'élargir la palette des instruments financiers qui se présentent aux investisseurs et redynamiser le marché.

Toujours dans le cadre de son plan stratégique « Ambition 2021 », La Bourse de Casablanca mène, parallèlement au projet de la chambre de compensation, le projet relatif à la mise en place du marché à terme. Ce projet structurant a pour objectifs de proposer aux opérateurs une nouvelle typologie de produits, leur permettant de répondre à des stratégies d'investissement différentes, et de compléter l'architecture cible du marché financier en le dotant d'une infrastructure en charge de la gestion du marché à terme.

La Bourse de Casablanca a bien avancé sur le projet. Elle a procédé, ainsi, à la signature avec LSEG Technologie des avenants aux contrats, pour l'implémentation du module permettant la cotation des produits dérivés, et a également mené des discussions structurantes avec les acteurs de la place ayant permis de mieux cibler les produits dérivés prioritaires à implémenter sur le marché à terme.

D'autres part, le processus d'implémentation du module des dérivés a été lancé avec la réalisation de la phase des spécifications fonctionnelles (Gap study) et démarrage des développements.

Il a été également procédé à l'élaboration des spécifications fonctionnelles et le démarrage des développements des modules internes nécessaires pour la prise en charge des produits dérivés.

Concernant la réglementation, la Bourse de Casablanca a proposé un projet du règlement général du marché à terme et de la convention d'adhésion des membres négociateurs.

Enfin, une tournée d'information auprès de nos futures membres négociateurs a démarré durant le mois de novembre 2020.

■ Système de Management de la Qualité de la Bourse de Casablanca au service de la satisfaction client

En 2020 et Dans la continuité de sa mise à niveau aux standards internationaux pour renforcer les mesures de protection et de préservation des intérêts du marché, la Bourse de Casablanca a renouvelé les certifications de son système de Management de la Qualité (SMQ) ISO 9001.

La gestion des réclamations est un levier majeur pour maintenir durablement la satisfaction des clients et la relation qui les unit avec la Bourse. Ainsi, un centre d'appel est mis à la disposition des clients pour garantir le traitement de leurs réclamations avec plusieurs niveaux d'assistance.

Des indicateurs sont pilotés et revus à fréquence trimestrielle, permettant de suivre le taux de clôture des réclamations. Grâce aux efforts déployés, aucune réclamation n'a été formulée pendant ces trois dernières années.

Une enquête de satisfaction a été menée durant l'année 2020 et a concerné 8 cibles, notamment les sociétés de bourse, la presse, les rediffuseurs, les bénéficiaires des formations de l'école de la bourse, les utilisateurs du site web, les émetteurs, ainsi que les partenaires de la Bourse de Casablanca notamment l'AMMC, Bank Al Maghrib, Maroclear.

Faits marquants

- Renouvellement sa certification de son système de management de la qualité (SMQ) certifié ISO 9 001
- Pas de réclamation enregistrée ces 3 dernières années
- Taux de satisfaction global 2020 en hausse à 81%.

Priorité 2

Renforcer la visibilité et la crédibilité
de l'information des émetteurs sur
leurs performances financières
et extra-financières

Améliorer la qualité et la visibilité
de l'information financière des
sociétés cotées

« Etre la plateforme aux meilleurs standards internationaux, La communication financière des entreprises est un enjeu crucial pour attirer les investisseurs. Conformément aux exigences réglementaires, la Bourse de Casablanca diffuse l'information financière des sociétés cotées ainsi que toutes les informations de marché à travers plusieurs canaux : sites internet, applications diverses, rediffuseurs d'informations, etc.

Une application mobile gratuite « Bourse de Casablanca » a également été développée et permet aux utilisateurs d'accéder aux données boursières (en différé de 15 min). Ainsi, les investisseurs peuvent consulter à tout moment l'évolution des cours de leurs actions en composant une WatchList. L'application permet également de suivre les news de la Bourse (actualités, avis, annonces, etc.), d'AMMC, ainsi que le fil d'actualité économique de la MAP.

La Bourse de Casablanca diffuse ses données à travers 72 intermédiaires et rediffuseurs à plus de 1500 investisseurs et 400 institutions financières dans plus de 30 pays. En plus du Maroc, les pays avec le plus grand nombre d'investisseurs s'intéressant aux données en temps réel de la Bourse sont les Etats-Unis, le Royaume Uni, le Maroc, les Émirats arabes unis et Hong Kong. En plus des investisseurs, la Bourse permet aux médias, aux sociétés cotées et aux étudiants de récupérer les données pour les afficher sur leurs sites web ou alimenter leurs systèmes d'informations.

Par ailleurs, la Bourse calcule et publie des indices journaliers reflétant les variations des prix du marché pour aider les investisseurs à prendre des décisions d'investissement éclairées. A travers une gamme d'indices variés qui fournissent des critères, y compris des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), la Bourse entend répondre aux besoins de ses clients tout en leur permettant de faciliter la transition vers une économie durable.

Fait marquant

Présence du flux de la Bourse après 400 institutions financières et 30 pays.

Accompagner les entreprises à une
meilleure communication financière
et extra-financière

Consciente que le reporting financier et extra-financier constitue un levier de développement pour les entreprises, la Bourse de Casablanca se mobilise pour faire adopter les bonnes pratiques de communication financière à travers des actions de sensibilisation et de formation, l'organisation d'événements, de prises de parole ainsi que la publication de guides.

Chaque année depuis 2012, la Bourse de Casablanca organise les « Meeting sur l'information financière » en partenariat avec Finances News et Maroclear. Placée sous le thème « Intégration économique et convergence des marchés financiers en Afrique », la 5^{ème} édition des « Meeting sur l'information financière » s'est tenue en décembre 2019. Cette conférence a réuni des personnalités publiques, des opérateurs économiques, des experts du marché financier afin d'échanger autour de la convergence des marchés financiers en tant que levier pouvant permettre une meilleure intégration économique africaine.

L'action de la Bourse en faveur de la communication financière se matérialise aussi à travers son programme « Ecole de la Bourse » au service de l'éducation financière qui, parmi un large programme, dispense des formations dédiées à la communication financière en ligne ou en présentiel.

A travers son programme ELITE dédié aux PME, la Bourse de Casablanca accompagne aussi les entreprises bénéficiaires à améliorer leurs pratiques de communication financière et extra-financière, en leur apportant de la formation, du coaching, du conseil, etc.

Par ailleurs, un partenariat avec IFC, Groupe Banque mondiale, a été signé en avril 2018 pour assister la Bourse de Casablanca dans sa stratégie d'accompagnement des PME dans les domaines de la gouvernance d'entreprise et de la communication financière. Ce programme vise à renforcer le rôle des PME, acteurs majeurs dans le développement de l'économie nationale et créateurs d'emplois, en encourageant leur éventuel projet d'introduction en Bourse dans l'optique, à terme, d'accéder à des capitaux nationaux et étrangers pour financer leur croissance et créer des emplois.

Fait marquant

5 éditions pour les Meetings de l'information financière.

La Bourse de Casablanca et l'AMMC
publient un guide sur le Reporting ESG

La Bourse de Casablanca et l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) ont élaboré un guide sur la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et le reporting ESG (Environnement, Social et Gouvernance) à destination des sociétés faisant appel public à l'épargne. Réalisé en collaboration avec le Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) et la Commission RSE de la CGEM, le guide a été présenté aux acteurs du marché et aux entreprises faisant appel public à l'épargne lors d'un événement qui s'est tenu à la Bourse de Casablanca en mai 2017.

Ce guide didactique comporte des enseignements sur les différents concepts afférents (développement durable, RSE, ISR et ESG) et fournit une approche pratique pour la mise en place de la démarche RSE et l'adoption du reporting ESG.

A travers cette publication, la Bourse et l'AMMC souhaitent promouvoir la culture de la RSE auprès des émetteurs et des professionnels du secteur et améliorer ainsi leurs pratiques de reporting ESG.

La publication de ce guide répond également aux engagements pris par la Bourse dans le cadre de son adhésion à la Sustainable Stock Exchanges Initiative : une démarche lancée par les Nations-Unies rassemblant plus d'une soixantaine de bourses dans le monde et visant à encourager les marchés boursiers à prôner l'investissement durable, la bonne gouvernance et la transparence au niveau des entreprises ou valeurs cotées.

La Bourse de Casablanca abrite la
consécration des « Top Performers RSE
2018 » désignés par Vigeo Eiris

Comme à l'accoutumée, et fidèle à son engagement en faveur de la communication financière et extra-financière des entreprises, la Bourse de Casablanca a organisé dans ses locaux, en 2018, la cérémonie de remise des Trophées « Top Performers RSE 2018 ».

Cet événement annuel célèbre les entreprises cotées à la Bourse de Casablanca et/ou émettrices de titres obligataires ayant obtenu les meilleurs scores dans le cadre de la notation extra-financière réalisée par l'agence de rating Vigeo Eiris.

En 2018, 15 entreprises parmi les 44 premières capitalisations du Maroc ont reçu cette distinction, à titre honorifique et gracieux.

Le référentiel de notation compte plus de 20 critères et près de 300 indicateurs portant sur six domaines de responsabilité sociétale à savoir : le respect des droits de l'homme, la valorisation du capital humain, la protection de l'environnement, l'éthique des affaires, l'efficacité et l'indépendance de la gouvernance et l'engagement en faveur du développement de leurs territoires d'implantation.

**Promouvoir l'intégration des
facteurs de responsabilité
sociétale et la contribution
au développement durable dans
les métiers financiers**

**Une feuille de route pour l'alignement
du secteur financier marocain sur le
développement durable**

Fidèle à son engagement visant à encourager une croissance durable, la Bourse de Casablanca a activement contribué à l'élaboration de la feuille de route pour l'alignement du secteur financier marocain sur le développement durable et le financement de la transition vers une économie bas carbone lors de la COP22, qui s'est tenue à Marrakech en novembre 2016.

Cette initiative, coordonnée par Bank Al-Maghrib, a également été construite avec la participation de l'Autorité Marocaine des Marchés de Capitaux (AMMC), l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS), Casablanca Finance City (CFC) Authority, le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM), et la Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance.

S'articulant autour de 6 axes majeurs, la feuille de route vise notamment à encourager la place financière de Casablanca à prendre en compte les risques environnementaux et sociaux liés aux métiers, à développer des instruments et des produits financiers durables, à renforcer la coopération sur le plan régional et continental en matière de développement durable et améliorer les capacités dans le domaine de la finance durable, ainsi qu'à améliorer la transparence et la discipline de marché.

**Adhésion à la Sustainable Stock
Exchanges Initiative pour promouvoir
l'investissement durable**

La Bourse de Casablanca a rejoint la Sustainable Stock Exchanges Initiative (SSE) en 2015. La SSE est un projet des Nations Unies (ONU) co-organisé par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le Pacte mondial des Nations Unies, l'Initiative de financement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE-FI) et le Principe pour l'investissement responsable (PRI).

Elle regroupe 60 bourses à travers le monde, ainsi que 100 investisseurs qui ont des actifs sous gestion qui représentent 10 trillions de dollars et qui sont à la recherche d'investissement dans des entreprises socialement responsables.

A travers cette adhésion, la Bourse poursuit le lancement d'initiatives en faveur du financement de l'économie réelle, telles que l'accompagnement des PME avec le programme ELITE, et de la finance responsable à travers le développement d'indices durables tels que « Casablanca ESG 10 ».

Faits marquants

- Membre adhérent à la Sustainable Stock Exchanges Initiative
- Lancement de l'indice durable « Casablanca ESG 10 ».

**Soutenir la finance participative avec
le projet d'indice Sharia Compliant**

Le projet d'indice Sharia Compliant actuellement en cours de conception répond à une demande croissante en matière de finance participative. Il traduit également l'engagement de la Bourse de Casablanca en faveur d'une industrie éthique, rentable et socialement responsable.

A ce titre, un comité scientifique a été constitué entre la Bourse de Casablanca, l'AMMC, l'Association des Sociétés de gestion et Fonds d'Investissement Marocains (ASFIM), et la Fédération Marocaine Des Sociétés d'Assurances et de Réassurance (FMSAR). Le comité a soumis un projet d'indice Sharia Compliant au Conseil Supérieur des Oulémas (CSO) pour validation. Il sera examiné, parallèlement à la circulaire, l'arrêté ministériel et les conditions générales types du produit Takaful (assurance participative).

A l'instar des indices boursiers conventionnels, les indices Sharia Compliant sont constitués de titres financiers sélectionnés et pondérés suivant des critères bien déterminés. Deux types de filtres sont appliqués :

- Le filtre sectoriel : il s'agit de suivre les directives des comités Sharia qui listent les secteurs d'activités jugés non conforme à l'instar des activités usurières, du tabac, de l'alcool...
- Le filtre financier : il s'agit d'exclure les titres ne respectant pas les seuils maximums définis pour l'endettement conventionnel, les liquidités génératrices d'intérêts, et la part des produits illicites (comme activités marginales) dans le chiffre d'affaires des entreprises en question.

**La Bourse de Casablanca lance l'indice de référence « Casablanca ESG 10 »
en partenariat avec Vigeo Eiris**

Dans la continuité des engagements pris en faveur de la finance durable, et souhaitant attirer une nouvelle catégorie d'investisseurs ISR en mettant à leur disposition un référentiel qui répond à leurs besoins, la Bourse de Casablanca a lancé en 2018 l'indice de référence « Casablanca ESG 10 » en partenariat avec Vigeo Eiris.

« Casablanca ESG 10 » est composé de 10 valeurs cotées en continu à la Bourse de Casablanca ayant obtenu les meilleurs scores dans le cadre du rating extra-financier réalisé par l'agence de notation Vigeo Eiris : Attijariwafa Bank, BCP, BMCE Bank of Africa, BMCI, Cosumar, Ittisalat Al-Maghrib, LafargeHolcim Maroc, Lydec, Managem et Wafa Assurance. Cette composition est revue annuellement en fonction des notes attribuées par Vigeo Eiris.

Les entreprises qui composent l'indice ont été évaluées et classées sur la base de leur conformité aux 38 critères et plus de 330 indicateurs de responsabilité environnementale de gouvernance, sociale et sociétale appliqués par Vigeo Eiris. Cette évaluation prend en compte la pertinence des engagements de ces entreprises, l'efficacité de leurs systèmes managériaux, leur capacité à maîtriser les risques et à améliorer leur performance.

La mise en place de « Casablanca ESG 10 » a été réalisée dans le cadre d'un comité scientifique des indices constitué par la Bourse de Casablanca afin de garantir l'intérêt du marché et des investisseurs. Ce comité est composé des représentants de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), de l'Association des Sociétés de Gestion et Fonds d'Investissement Marocains (ASFIM), de la Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurance et de Réassurance (FMSAR), de l'Association Marocaine des Actuaire ainsi que d'experts indépendants (professionnels du marché financier, économistes et universitaires experts en statistiques et finance).



NOTRE ENGAGEMENT EN VERS LA SOCIÉTÉ ET LES COMMUNAUTÉS

Acteur majeur de l'économie marocaine, nous estimons qu'il est de notre devoir de soutenir le développement économique et social du Royaume.

De par notre mission, en tant que bourse de valeurs, nous nous engageons à améliorer l'accès au financement, notamment pour les PME, tout en soutenant l'économie réelle.

De même, il est de notre responsabilité de contribuer activement au rayonnement de la place financière du Maroc et de nouer des partenariats à l'échelle continentale et internationale pour une croissance durable.

Par ailleurs, il nous revient aussi de soutenir l'éducation financière du grand public et de favoriser la compréhension de chacun aux mécanismes boursiers, afin que tout le monde puisse participer à la dynamique économique du pays.

Enfin, en tant qu'entreprise citoyenne, nous souhaitons développer nos actions de solidarité en faveur de notre communauté, notamment dans le milieu rural.

NOTRE ENGAGEMENT
ENVERS LA SOCIÉTÉ
ET LES COMMUNAUTÉS



Priorité 4

Améliorer l'accès au financement
et soutenir l'économie réelle

Le programme ELITE pour accompagner les entreprises marocaines dans leur développement

Développé par le London Stock Exchange Group, le programme ELITE est déployé au Maroc par la Bourse de Casablanca depuis 2016, dans le cadre d'un partenariat signé sous la présidence de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

L'objectif du programme ELITE est de soutenir les entreprises à fort potentiel de croissance dans leur vision de développement en leur facilitant l'accès aux produits du marché des capitaux (marché du Private Equity, marché de la dette privée, introductions en bourse, etc.) et en les accompagnants à atteindre les exigences attendues par les investisseurs et acteurs du marché financier.

Le programme ELITE compte 3 phases distinctes, dont une phase de formation, avec partage d'expériences, suivie d'une phase d'accompagnement et de mise en œuvre des bonnes pratiques, avant de se confronter enfin au marché. Tout au long de cette démarche, les entreprises bénéficient du soutien de mentors qui les aident à identifier leurs problématiques puis à répondre aux meilleures normes d'organisation, de gouvernance et de transparence.

En fin de parcours, les entreprises obtiennent le label ELITE, qui leur donne un accès permanent à la plateforme internationale de mise en relation, regroupant l'ensemble de la communauté internationale du programme ELITE, dont les grands noms de la finance et du consulting (JP Morgan, Citi Group, Deloitte, KPMG, PWC, etc.).

Ainsi, pour 2019, la Bourse de Casablanca a lancé une 8ème cohorte, composée de 9 entreprises réalisant un chiffre d'affaires global de plus de 1,2 milliard de MAD, opérant dans 8 secteurs et employant près de trois mille personnes. Au total, ce sont 94 entreprises qui ont bénéficié du programme ELITE au Maroc depuis 2016, dont 31 qui sont aujourd'hui certifiées.

En 2020, et en vue d'accompagner les entreprises ELITE pour faire face aux challenges posés par la période de crise sanitaire liée au virus du Sars-Covid-2, la Bourse de Casablanca a mis en place un cycle de webinaires animés par les experts partenaires du programme au profit des 94 entreprises. Ces ateliers de travail ont permis aux entreprises ELITE de s'outiller des meilleures pratiques à mettre en œuvre en période de crise.

Egalement, la Bourse de Casablanca et le London Stock Exchange Group, forts de cette réussite, se sont associés à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) pour implémenter le programme ELITE dans la zone de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Lancé en 2018, avec déjà 30 entreprises accueillies, le programme ELITE BRVM LOUNGE répond ainsi au besoin accru des entreprises africaines en termes d'accompagnement dans le processus d'accès au financement.

En apportant son expertise et son savoir-faire, la Bourse de Casablanca conforte son engagement pour le développement des économies africaines.



Faits marquants

- 94 entreprises accompagnées
- 18 milliards de MAD de chiffre d'affaire consolidé
- 31 entreprises certifiées.
- 8 cohortes

Aider les PME à se développer en partenariat avec les institutions spécialisées

Dans l'optique de soutenir les PME, qui constituent 95% du tissu économique marocain, la Bourse de Casablanca a noué plusieurs partenariats pour faciliter leur accès aux financements.

Ainsi, une convention a été signée avec Maroc PME en octobre 2016. Celle-ci définit un cadre d'actions conjointes aux deux institutions dans le but de développer l'accès des PME au financement via le marché des capitaux. Ce partenariat a permis d'organiser des rencontres d'information et de sensibilisation des PME, tout en leur apportant le conseil nécessaire pour l'élaboration de leur stratégie de financement.

Par ailleurs, en avril 2018, une alliance a été conclue avec la Société Financière Internationale (IFI) pour développer l'attractivité des entreprises marocaines vis-à-vis des investisseurs. Membre du Groupe de la Banque mondiale, IFI est la plus importante institution internationale d'aide au développement au service du secteur privé dans les pays émergents. A travers ce partenariat, elle conseille la Bourse de Casablanca dans sa stratégie d'accompagnement des PME dans les domaines de la gouvernance d'entreprise et de la communication financière. L'objectif de ce programme est de soutenir les entreprises qui souhaitent accéder à des capitaux nationaux et étrangers pour financer leur croissance et créer des emplois.

Enfin, un mémorandum a été signé en décembre 2018 avec la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM). Son objet porte sur la mise en place d'un cluster « Impulse PME », qui encouragera l'émergence d'un écosystème favorable à la transformation des PME en Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI). Ce cluster mettra en relation des start-up innovantes, des PME en croissance, des incubateurs et des acteurs du financement. L'objectif est ainsi de contribuer au développement des entreprises et à la création d'emplois via un accès facilité au marché des capitaux.



La Bourse de Casablanca ouvre la porte à la cotation des PME

La Bourse de Casablanca a mis en place un nouveau règlement général, les nouvelles dispositions confèrent à la Bourse plus de flexibilité dans la mise en place des outils nécessaires au développement du marché.

Ainsi, en plus du marché principal, le nouveau règlement permet la mise en place d'un marché alternatif dédié

aux titres émis par les petites et moyennes entreprises. Chaque marché dispose alors de compartiments réservés aux différents types d'instruments ainsi que d'un compartiment dédié aux investisseurs qualifiés.

Avec ce nouveau règlement général, la Bourse de Casablanca tient à encourager l'accès des PME aux marchés de capitaux, en leur faisant bénéficier de conditions facilitées en termes de publications financières et de frais de séjour.

« Ring the bell for gender equality », une conférence dédiée à l'entrepreneuriat féminin

Depuis 2016, la Bourse de Casablanca prend part à l'initiative internationale « Ring the Bell for Gender Equality » pour la promotion de l'égalité hommes – femmes. Organisé chaque année le 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale des droits des Femmes, cet événement est le fruit d'un partenariat entre IFC-Groupe

Banque Mondiale, Sustainable Stock Exchanges (SSE) Initiative, ONU Global Compact, ONU Femmes, Women in ETFs et la Fédération internationale des Bourses (WFE). Il a pour objectif d'appeler la communauté financière internationale et le secteur privé à favoriser l'accès des femmes à des postes de responsabilité.



Introduction en bourse de la société Aradei Capital



Signature d'une convention avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique





Priorité 5

Contribuer au rayonnement de la place financière du Maroc et coopérer à l'échelle continentale et internationale pour une croissance durable

Promouvoir la place financière marocaine auprès des investisseurs internationaux avec les « Morocco Capital Market Days »

Organisés par la Bourse de Casablanca pour la première fois en 2016, les Morocco Capital Market Days sont devenus un rendez-vous incontournable pour promouvoir la place financière marocaine auprès des investisseurs internationaux. L'événement, lancé en partenariat avec le London Stock Exchange Group, se déroule chaque année à Londres et permet aux principaux bureaux de recherche marocains de présenter les perspectives et les enjeux des secteurs cotés. Durant deux jours, c'est également l'opportunité, pour les entreprises de la Bourse de Casablanca, de développer leur réseau et de rencontrer des investisseurs internationaux. Au-delà du Maroc, les Morocco Capital Market Days sont aussi l'occasion d'encourager les investissements sur l'ensemble du continent en faisant du Royaume une porte d'entrée privilégiée vers l'Afrique.

Fort de succès des premières années, la Bourse de Casablanca a organisé un second événement à New-York lors de l'édition 2018. En plus de Londres, l'événement s'est donc également déroulé aux Etats-Unis, en partenariat avec Citi Bank, sous la forme d'une conférence qui avait pour thème « Morocco, Your Gateway to Africa (MYGA) ». Au total, plus de 200 participants ont répondu présent et les émetteurs marocains ont pu réaliser plus de 130 rendez-vous avec des investisseurs internationaux lors de cette édition.



Le Morocco Capital Markets Days est un événement annuel d'envergure organisé par la Bourse de Casablanca et London Stock Exchange Group. Depuis son lancement en 2016, le Morocco Capital Markets Days est devenu le rendez-vous incontournable des communautés financières marocaine et internationale.

Chaque année, il réunit une centaine de participants : émetteurs,

investisseurs et professionnels du marché financier. L'objectif de cet événement est de promouvoir la place financière marocaine sur la scène internationale et de mettre en avant les opportunités d'investissement qu'offre notre pays ainsi que les avantages de Casablanca en tant que hub financier régional.

Ainsi, forts du succès de ses 4 premières éditions, la Bourse de

Casablanca et le London Stock Exchange Group ont organisé la 5^{ème} édition du Morocco Capital Markets Days à Londres, les 6 et 7 avril 2020.

Au programme de ces deux journées, des sessions One/One qui réuniront des investisseurs internationaux et des entreprises cotées ou ayant des instruments cotés à la Bourse de Casablanca.

Faits marquants

- Près de 50 Investisseurs étrangers
- Près de 220 Opérateurs internationaux inscrits à la conférence
- 244 Réunions Emetteurs/ Investisseurs
- 13 Emetteurs marocains
- 30 Sociétés de gestion



Des initiatives multiples pour les relations avec les bourses étrangères

Soucieuse de contribuer à une croissance durable dans le monde, la Bourse de Casablanca tisse de nombreux liens avec les bourses étrangères à travers divers engagements.

Au niveau continental, la Bourse est ainsi membre de l'African Securities Exchanges Association (ASEA). Cette association, qui réunit 25 bourses du continent, œuvre au développement du potentiel des marchés de capitaux africains. Son ambition est de permettre aux bourses de valeurs mobilières d'être des acteurs clés de la transformation économique et sociale de l'Afrique à l'horizon 2025.

Dans le cadre de cette adhésion, la Bourse de Casablanca a notamment organisé la 6^{ème} édition du Building African Financial Markets (BAFM) en

mai 2017, sur le thème des « Best practices pour le développement des marchés africains des capitaux ». Ce séminaire international, qui se tient chaque année en Afrique, a rassemblé un grand nombre d'acteurs des marchés de capitaux africains pour partager leurs expertises et réfléchir autour des défis soulevés par l'accentuation des besoins en financement de la croissance africaine.

La Bourse de Casablanca a également scellé un partenariat avec la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), qui rassemble les 8 pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Cette convention a pour objectif de renforcer la coopération entre les deux bourses, à travers l'échange d'informations et d'expériences, la

formation et l'assistance technique, la promotion des deux marchés et le développement des doubles cotations.

Enfin, depuis 2010, la Bourse de Casablanca est membre de la prestigieuse World Federation of Exchanges (WFE). Votée à l'unanimité des membres, cette adhésion représente un gage de qualité et de crédibilité internationale, notamment en matière d'organisation, de réglementation, d'accès au marché, d'infrastructure technique ou encore de gestion des risques.

A travers ces engagements, la Bourse de Casablanca multiplie les échanges avec les bourses étrangères tout en contribuant à l'émergence des marchés de capitaux au Maroc et plus largement en Afrique.

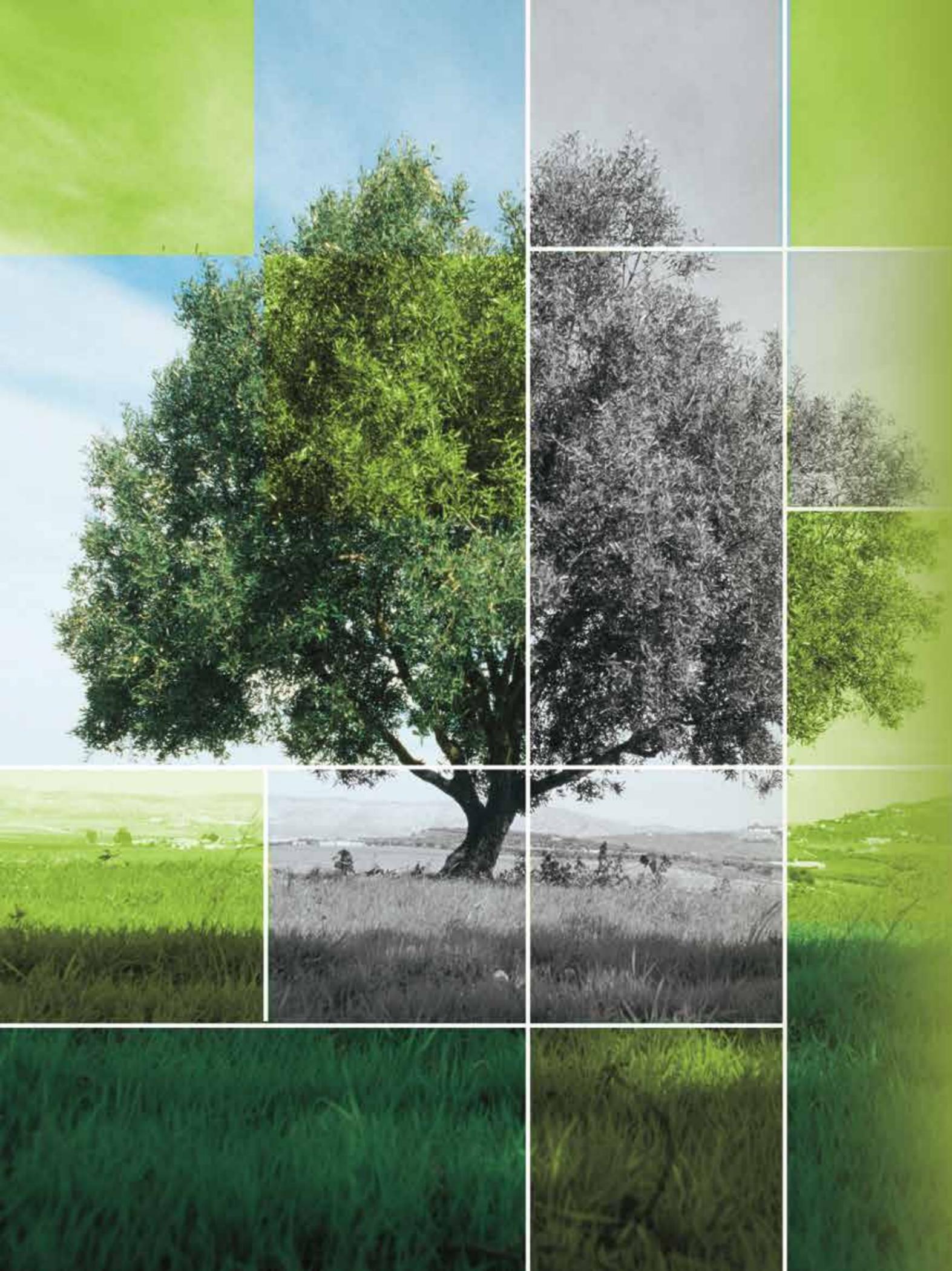


Le projet « African Exchanges Linkage » en faveur de l'intégration des Bourses africaines

L'African Exchanges Linkage Project (AELP) est un projet d'interconnexion des bourses de valeurs africaines auquel participe activement la Bourse de Casablanca. Initiative conjointe de l'association des bourses africaines (ASEA) et de la Banque Africaine de Développement (BAD), l'AELP concerne actuellement 7 bourses, représentant 14 pays : le Nigerian Stock Exchange, le Nairobi Securities Exchange, la Bourse de Johannesburg, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (zone UEMOA), la Bourse de Maurice, la Bourse d'Égypte et la Bourse de Casablanca.

Lancé en 2018, ce projet vise notamment à augmenter la contribution des marchés financiers africains au financement des économies du continent. Il s'agit également d'accroître le nombre de transactions entre les pays d'Afrique et de pallier au manque de liquidité des marchés boursiers. Ainsi, ce projet complètera les initiatives d'interconnexion sous-régionales actuellement en cours, telles que l'East African Community (EAC), le West African Capital Markets Integration Council (WACMIC) et le Comité des bourses de la Communauté de développement de l'Afrique australe (CoSSE). Au final, l'AELP permettra aux intervenants de négocier plus aisément sur l'ensemble des bourses et aux émetteurs d'accéder à une plus large communauté d'investisseurs et d'analystes.

En contribuant à l'African Exchanges Linkage Project, la Bourse de Casablanca s'engage pour une plus grande intégration entre les différents marchés financiers du continent et donc pour une meilleure intégration des économies africaines.



NOTRE ENGAGEMENT POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET ATTÉNUER LES EFFETS DU RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Face aux enjeux environnementaux et climatiques, la Bourse de Casablanca s'engage.

Pour concrétiser cet engagement, nous veillons quotidiennement à réduire notre empreinte environnementale, en gérant nos ressources de façon responsable et en sensibilisant nos collaborateurs aux éco-gestes.

De plus, nous contribuons au développement de la finance verte en favorisant les initiatives au Maroc et sur le continent, comme ce fut le cas lors de la COP 22.

Priorité 8

Réduire l'empreinte
environnementale liée à notre
fonctionnement et à nos activités

Contribuer à une meilleure gestion
des ressources au quotidien

De par la nature de son activité, la Bourse de Casablanca consomme essentiellement de l'électricité pour fonctionner pleinement. Consciente de cet enjeu et soucieuse d'améliorer son efficacité énergétique, la Bourse a mis en place un suivi rigoureux de ses consommations en vue de mieux les maîtriser.

Ainsi, l'installation électrique du bâtiment a été rénovée pour limiter les pertes et optimiser les services. De même, depuis plusieurs années, les équipements IT sont renouvelés en prenant en considération la dimension environnementale, afin d'écartier les produits énergivores. C'est notamment le cas du data center, qui bénéficie dorénavant d'une climatisation plus économique.

De nombreux efforts sont également faits au niveau des locaux, où les ampoules basse consommation sont systématiquement privilégiées pour l'éclairage. Des économies sont aussi réalisées grâce à la mise en place d'une gestion centralisée des climatiseurs. Ainsi, ils sont systématiquement éteints chaque jour à heure précise.

Afin d'instaurer la culture du développement durable, la Bourse de Casablanca s'est lancée dans des projets de digitalisation tels que la GED et le SIRH afin de réduire la consommation du papier.

La Bourse de Casablanca ne cesse de démontrer son grand intérêt envers la digitalisation. En 2020 et après la mise en place du système d'information de gestion des ressources humaines et le système de Gestion

Electronique des documents (SIRH et GED), la Bourse de Casablanca s'est engagée dans le développement de son ERP (Entreprise Ressource Planning) à travers la mise en place d'un nouveau module relatif à la gestion des appels d'offres avec un reporting détaillé englobant les statistiques des achats, de bons de commandes et des appels d'offre effectués.

En ce qui concerne la consommation d'eau, là encore, la Bourse de Casablanca a décidé de mettre en place un strict suivi dans le cadre de son plan de maintenance. Il s'agit de pouvoir détecter rapidement toute fuite et réagir efficacement. Pour aller plus loin, un projet de refonte de l'installation est à l'étude, afin d'améliorer encore la gestion de cette ressource.

Le papier est également l'objet de beaucoup d'attention au sein de l'entreprise. Grande consommatrice il y a encore quelques années, la Bourse de Casablanca a entrepris une démarche de dématérialisation pour de nombreux documents. Ainsi, des scanners ont été installés dans tous les départements afin d'éviter au maximum les copies en papier. Avec la digitalisation croissante des processus, la consommation a amplement diminué et la gestion des stocks est examinée attentivement pour éviter toute dérive.

Enfin, la gestion des déchets est aussi prise en considération par la Bourse. C'est ainsi que le papier est récupéré pour être recyclé, tandis que la mise en place d'un tri sélectif plus global est à l'étude. De même, le matériel informatique remplacé fait l'objet de dons en faveur des associations.

Des indicateurs environnementaux
pour mesurer l'empreinte
environnementale

La Bourse de Casablanca veille à limiter son impact direct sur l'environnement grâce à une consommation responsable du papier, une maîtrise de sa consommation d'énergie et des ressources en eau.

Dans une dynamique d'amélioration continue, l'entreprise pilote des indicateurs pour suivre sa consommation de papier, d'eau et d'électricité et mesurer ainsi l'impact des mesures environnementales mises place.

- Consommation totale de papier (tonnes)
- Consommation totale d'électricité (KWH)
- Consommation totale d'eau (m3)



Les équipements IT de la Bourse sont fortement consommateurs en électricité. Grâce à ses investissements sur le plan de l'efficacité énergétique, les indicateurs révèlent une baisse de la consommation électrique est de 20% entre 2019 et 2020.

Grâce aux mesures de rationalisation du papier et la politique de digitalisation, la Bourse a stabilisé sa consommation de papier à 0,675 tonne annuelle depuis 2016 avec une baisse de 68% en 2020.

La consommation d'eau a quant à elle été réduite ces 3 dernières années. Enregistrant ainsi une baisse de 89% entre 2019 et 2020.

Faits marquants

- 20% de baisse de consommation d'électricité entre 2019 et 2020
- 89% de baisse de consommation d'eau entre 2019 et 2020
- Maintien de la consommation annuelle de papier à 0,675 tonne depuis 2016 jusqu'à 2019 avec une baisse de 68% en 2020.

Sensibiliser les collaborateurs aux
éco-gestes

La mobilisation des collaborateurs autour des enjeux environnementaux est un volet important de l'engagement sociétal de la Bourse de Casablanca. En effet, la promotion des bonnes pratiques, en matière de consommation d'électricité, d'eau ou encore de papier, se fait de manière régulière, à travers différents moyens de communication.

Ainsi, l'ensemble du personnel est régulièrement sensibilisé par l'envoi d'e-mails et l'affichage de notes rappelant l'importance des éco-gestes au quotidien. L'usage raisonné de la climatisation, l'extinction des lumières lorsque l'on quitte son bureau, l'utilisation modérée des fournitures, ou encore la vigilance quant au gaspillage de l'eau sont des sujets fréquemment abordés en interne. De plus, certaines catégories de collaborateurs et prestataires sont spécifiquement encouragées à améliorer leurs pratiques : par exemples, les chauffeurs sont invités à adopter une éco-conduite, tandis que les agents d'entretien sont sensibilisés à la préservation des ressources d'eau.





Priorité 9

Développer la finance verte en
proposant des instruments et
des produits durables et innovants

❑ Sensibiliser à l'investissement responsable lors de la COP 22

A l'occasion de la 22^{ème} Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est déroulée en novembre 2016 à Marrakech, la Bourse de Casablanca a organisé une conférence labellisée « COP 22 » en partenariat avec l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), Maroclear – dépositaire central des valeurs mobilières, et la Sustainable Stock Exchanges Initiative.

Programmée en marge de la journée Finance Climat de la COP22, cette conférence avait pour thème : Favoriser les marchés de capitaux verts dans le Sud.

La table ronde a notamment permis de partager les tendances et les meilleures pratiques en matière de finance climatique, tout en encourageant les partenariats régionaux des marchés de capitaux.

Par ailleurs, l'Ecole de la Bourse, entité de formation de la Bourse de Casablanca, a profité de cet événement international pour proposer un cycle de formation sur le marché boursier, ainsi qu'un Championnat de la Bourse, afin de sensibiliser les étudiants à l'investissement socialement responsable.



Promouvoir les marchés de capitaux verts en Afrique avec le Marrakech Pledge

Dans le cadre de la COP 22, la Bourse de Casablanca et l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) ont lancé conjointement « The Marrakech Pledge for Fostering Green Capital Markets in Africa ». Cette déclaration, signée par 26 pays africains – représentés par 19 autorités de régulation et bourses de valeurs, vise à doter le continent des conditions nécessaires pour faire de l'Afrique l'un des principaux marchés financiers verts dans le monde.

A travers le Marrakech Pledge, les 26 signataires s'engagent à :

- permettre l'établissement de marchés de capitaux verts en Afrique ;
- promouvoir l'Afrique en tant que marché de financement vert régional de premier ordre, et comme destination attractive pour les investissements verts ;
- communiquer et populariser les problématiques et priorités africaines, en faisant en sorte que le développement des marchés de capitaux et financiers prenne en compte les spécificités régionales et soit aligné sur les véritables structures économiques à travers l'Afrique ;
- permettre le lancement d'initiatives climatiques menées par l'Afrique, et renforcer les connaissances et compétences locales ;
- mettre en place les mécanismes nécessaires.

De plus, durant la signature du Marrakech Pledge, les pays ont défini trois priorités pour agir :

- Permettre le développement d'un écosystème favorisant l'établissement de marchés de capitaux verts en Afrique ;
- Soutenir le développement d'instruments financiers verts et de véhicules de placement résilients au climat en Afrique ;
- Promouvoir la transparence et l'accès à l'information sur la finance verte et les investissements résilients.

Initiative majeure de la Bourse de Casablanca pour le climat, le Marrakech Pledge est aujourd'hui une plateforme qui permet aux pays africains d'échanger leurs expériences et travaux en matière de promotion de la finance verte.



NOTRE ENGAGEMENT POUR DES RELATIONS EQUILIBREES ET DURABLES AVEC NOS PARTENAIRES

Dans une dynamique de progrès partagé, nous souhaitons entretenir des relations équilibrées et durables avec nos partenaires. Pour ce faire, nous nous engageons à respecter les règles de bonne gouvernance et d'éthique avec nos parties prenantes, à tous les niveaux de notre entreprise, et dans nos différents métiers.

Nous conduisons une politique d'achats responsables plaçant la transparence et l'équité de traitement au cœur de nos pratiques. Nous intégrons des critères RSE dans la sélection des fournisseurs, et dans l'achat des produits et services, apportant ainsi des garanties environnementales et/ou sociétales.

Les talents représentent le principal actif de la Bourse de Casablanca. Le capital humain occupe donc une place prioritaire pour la Bourse et de nombreuses actions sont réalisées afin d'assurer aussi bien le développement des compétences et le parcours de carrière des collaborateurs que leur bien être dans l'entreprise.



Priorité 10

Renforcer nos pratiques en
matière de gouvernance
d'entreprise

Le conseil d'administration et ses
comités spécialisés

Le Conseil d'Administration de la Bourse de Casablanca a pour mission d'examiner et de valider les décisions et orientations stratégiques de l'entreprise, ainsi que de veiller à leur mise en œuvre.

A fin 2019, il est composé de 12 administrateurs, dont une femme et deux administrateurs indépendants. Ses membres ont été nommés à la suite de l'Assemblée Générale du 17 juin 2016 et leur mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale du 31 décembre 2018.

M. Hamid Tawfiki a été nommé Président du Conseil d'Administration, le 17 juin 2016, pour une durée de deux ans. Son mandat a été renouvelé pour une période de deux années par le Conseil d'Administration du 25 juin 2018.

Un Secrétaire du Conseil d'Administration est nommé sur proposition du Président. Sa fonction consiste à organiser les réunions, rédiger et consigner les procès-verbaux dans les conditions prescrites par la loi.

Le 23 Juin 2020, M. KAMAL Mokdad a été nommé Président du Conseil d'Administration.

Fait marquant

Conseil d'Administration composé de 12 administrateurs, dont deux administrateurs indépendants.

Membres du Conseil d'Administration (à fin 2020)

Nom / Prénom du représentant	Fonction	Qualité	Actionnaire représenté
M. Kamal Mokdad	Président	Directeur Général - BCP	BCP
M. Younes Benjelloun	Membre	Président Directeur Général - CFG Marchés	Sociétés de bourse indépendantes
M. Brahim Benjelloun Touimi	Membre	Administrateur Directeur Général - BMCE Bank of Africa	BMCE Bank of Africa
M. Mohamed Hassan Bensalah	Membre	Président Directeur Général - Sanad	Entreprises d'assurance
M. Ismaïl Douiri	Membre	Directeur Général - Attijariwafa Bank	Attijariwafa Bank
M. Amine El Jirari	Membre	Président Directeur Général - Atlas Capital Bourse	Sociétés de bourse indépendantes
M. Jaouad Hamri	Membre	Président du Conseil de Surveillance - BMCI	BMCI, Crédit Agricole du Maroc, Crédit du Maroc, CIH et Société Générale
M. Mustapha Lahboubi	Membre	Directeur du Pôle Stratégie et Développement- CDG	CDG
M. Hamid Tawfiki	Membre	Administrateur Directeur Général - CDG Capital	CDG
M. Mohammed Rachid	Membre	Directeur Adjoint en charge des relations institutionnelles et des organismes internationaux. Casablanca Finance City Authority (CFCA)	CFCA
M. Pierre Fleuriot	Membre	Administrateur Indépendant	
Mme Nadia FASSI FEHRI	Membre	Administrateur Indépendant	

La Bourse adopte les meilleures pratiques en matière de gouvernance et dispose ainsi de comités spécialisés qui ont un rôle consultatif et visent à approfondir et faciliter les travaux du Conseil d'Administration :

- le comité d'audit et des risques : ce comité constitué de trois membres se réunit au moins deux fois par an. Il est présidé par un administrateur indépendant. Ses missions sont d'assister la Bourse de Casablanca dans la surveillance de sa gestion opérationnelle et financière. Elles incluent notamment la vérification des comptes et la gestion des risques.
- le comité Gouvernance - nominations : ce comité, en charge de la gouvernance de la Bourse, soumet au Conseil des propositions relatives à la nomination et aux rémunérations des dirigeants. Il évalue la politique de la société en matière de Ressources Humaines et veille à l'application des règles d'éthique et de gestion des conflits d'intérêts au sein de l'entreprise. Il est aussi en charge de l'évaluation interne des travaux

du Conseil. Il est composé de trois membres au minimum se réunissant au moins trois fois par an et il est présidé par un administrateur indépendant.

- le comité stratégie et technologie : ce comité est chargé d'étudier les grandes orientations stratégiques et technologiques et veille à leur mise en œuvre. Composé de trois membres, il se réunit au minimum trois fois par an.

Comité	Nombre de réunions	Assiduité
Comité d'audit et des risques	3	100%
Comité de gouvernance et des rémunérations	5	80%
Comité stratégie et technologie	1	100%

Faits marquants

- 4 comités spécialisés au niveau du CA
- Taux moyen de participation des membres : 83%

Les règles de fonctionnement du Conseil d'Administration et de ses comités spécialisés sont définies dans le règlement intérieur du Conseil d'Administration de la Bourse de Casablanca et dans les chartes des comités spécialisés. Les administrateurs s'engagent dans une charte de l'administrateur à respecter les obligations liées à leurs fonctions, tant sur le plan de la confidentialité des informations, de l'indépendance et des conflits d'intérêts, que du professionnalisme.

Dans le respect des bonnes pratiques de gouvernance, une évaluation externe du Conseil d'Administration est réalisée tous les trois ans avec l'aide d'un consultant externe. Elle vise à améliorer l'efficacité du Conseil ou à la maintenir.

Le Comité de Direction

Le Comité de Direction est composé des directeurs de l'entreprise. Il a pour mission de piloter les projets stratégiques, de fixer les objectifs, de décider des priorités et de s'assurer du bon fonctionnement de l'entreprise.

Il est présidé par le Directeur Général de la Bourse de Casablanca. Il se réunit à une périodicité hebdomadaire.

COMITE DE DIRECTION



M. Ahmed ARHARBI
Directeur des Opérations
Marchés



M. Badr BENYOUSSEF
Directeur Stratégie
et Transformation



M. Tarik SENHAJI
Directeur Général



M. Mohamed SAAD
Directeur Général
Adjoint



Mme Sanâ JAMAI
Directeur du Capital
Humain & Support



Une collaboration historique avec l'Institut Marocain des Administrateurs pour respecter les critères de bonne gouvernance

La Bourse de Casablanca est l'un des membres fondateurs de l'Institut Marocain des Administrateurs (IMA). L'IMA est une association qui a été créée en juin 2009 et ayant pour mission principale de fournir la formation, l'information et l'expertise nécessaires aux administrateurs de sociétés, en vue de promouvoir les bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise au sein des conseils d'administration et de professionnaliser la fonction d'administrateur.

En tant que partenaire, la Bourse s'est engagée à se conformer aux principes de bonne gouvernance d'entreprise, tels que formulés dans le code marocain des bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise et dans la Charte de déontologie de l'administrateur de l'IMA.

Elle a, à ce titre, augmenté le nombre d'administrateurs indépendants à deux membres au sein de son Conseil d'Administration. De plus, elle compte depuis peu une femme administratrice ce qui la place parmi les rares sociétés au Maroc à avoir appliqué ce principe en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les instances de gouvernance.

Fait marquant

Une femme parmi les membres du CA

Promouvoir la bonne gouvernance d'entreprise dans notre écosystème

Convaincue que la gouvernance est un levier clé de croissance des entreprises, la Bourse de Casablanca est activement impliquée en faveur de la promotion des bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise, tant au niveau des sociétés cotées que des entreprises en général.

La Bourse publie ainsi des guides et organise régulièrement des workshops et des conférences portant sur la gouvernance d'entreprise, en partenariat avec divers organismes tels que l'IMA et l'AMMC.

Elle intègre également un volet sur la gouvernance dans le programme ELITE qu'elle a mis en place depuis 2016 pour accompagner les entreprises marocaines dans leur développement. Un workshop sous le thème « Les enjeux de la gouvernance pour les Petites et Moyennes Entreprises » a été organisé dans ce cadre en 2018.

Enfin, un partenariat avec IFC, Groupe Banque mondiale, a été signé en avril 2018 pour assister la Bourse de Casablanca dans sa stratégie d'accompagnement des PME, notamment en matière de gouvernance d'entreprise.



Priorité 11

Garantir l'intégrité et la loyauté dans nos activités et dans nos relations avec nos parties prenantes

Partager une culture déontologique et éthique avec l'ensemble des collaborateurs

Un code d'Éthique et de Déontologie formalise les engagements de la Bourse de Casablanca en faveur de l'intégrité et de la loyauté, notamment sur le conflit d'intérêts, la protection des informations confidentielles, la lutte contre la corruption et le délit d'initié.

Ce code a été signé par tous les collaborateurs et les administrateurs de la Bourse de Casablanca. Il est remis à chaque nouvelle recrue qui doit le signer et bénéficie d'une sensibilisation sur son contenu lors de son intégration.

Différents codes fixent aussi les règles plus spécifiques quant aux conflits d'intérêts, à la confidentialité des informations, aux achats responsables, etc.

Une entité Conformité est en charge du suivi de la mise en œuvre de ces différentes politiques. Elle effectue des contrôles de conformité en coordination avec les autres entités de la Bourse.

Un dispositif d'alerte professionnelle est en place, permettant de remonter au niveau du responsable de la Conformité les cas de violation des règles déontologiques et éthiques.

Fait marquant

Tous les collaborateurs sont signataires du code d'Éthique et de Déontologie

Des dispositifs pour lutter contre le délit d'initié, les conflits d'intérêts et la corruption

La Bourse lutte contre le délit d'initié en interdisant à ses collaborateurs d'effectuer des transactions sur les titres de sociétés cotées à la Bourse de Casablanca, alors qu'ils sont en possession d'informations privilégiées sur la société cotée.

Pour les personnes agissant pour le compte de la Bourse de Casablanca et qui sont autorisées à effectuer les opérations de bourse pour leur propre compte, elles ne peuvent détenir qu'un seul compte titres permettant d'acquérir et de vendre des valeurs mobilières ou d'autres produits financiers négociables. Celui-ci doit être déclaré à la Bourse de Casablanca.

Le code d'Éthique et de Déontologie interdit au personnel de la Bourse de Casablanca d'offrir des cadeaux à un fonctionnaire ou un responsable d'administration en vue d'influencer une décision ou obtenir un avantage, ainsi que de recevoir des cadeaux. Ceci permet à la Bourse de réduire les risques de conflits d'intérêts et de corruption.

Pour prévenir les conflits d'intérêts, les collaborateurs doivent chaque année compléter un formulaire pour déclarer toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant les concerner. En cas de conflit d'intérêts non prévu lors de la déclaration annuelle, ils doivent remplir une nouvelle déclaration dédiée à cette situation.

Protéger les données confidentielles et à caractère personnel

En raison de son activité, la Bourse de Casablanca est particulièrement exposée au risque de sécurité de l'information. Un investissement a ainsi été engagé depuis 2009 sur la plateforme informatique pour prendre en considération ce risque. Par ailleurs, la politique de sécurité de l'information déployée par la Bourse et la certification ISO 27001 des systèmes de gestion de la sécurité de l'information permettent de maîtriser ce risque.

Protéger les données personnelles est indispensable au maintien de la relation de confiance que la Bourse entretient avec ses partenaires. Les engagements et les règles liés à la confidentialité de l'information sont formalisés et les collaborateurs concernés par ces engagements bénéficient d'actions régulières de sensibilisation sur ce volet.

La Bourse de Casablanca a également effectué les déclarations requises auprès de la CNDP et la mise en conformité de ses plateformes digitales avec les dispositions de la loi 09-08.





Priorité 12

Veiller au respect des droits fondamentaux de nos collaborateurs, à la non-discrimination et à la promotion de la diversité, et conduire une politique de gestion des ressources humaines exemplaire

Non-discrimination et promotion de la diversité

La non-discrimination et la promotion de la diversité constituent des engagements fondamentaux de la Bourse de Casablanca.

L'égalité femme-homme au travail revêt un caractère prioritaire. Les femmes représentent 51% de l'effectif global en 2020.

La Bourse veille à instaurer l'équilibre sur le plan du genre au niveau du recrutement et compte ainsi 50% de nouvelles recrues femmes en 2018 contre 29% en 2017. Elle s'est aussi donnée comme priorité de promouvoir les femmes aux postes de responsabilité. En 2020, elles représentent 59% de femmes cadres de la population femme, et 21% de femmes dans des postes de responsabilité de la population femme.

Ainsi que 50% de femmes cadres (y compris les responsables) de la population cadres (femmes et hommes).

Par ailleurs, la Bourse garantit aux collaborateurs en situation de handicap, ou de maladies lourdes et invalidantes, leur maintien à l'emploi et la réadaptation de leurs postes. Le médecin du travail a également identifié des postes pouvant être occupés par des personnes à mobilité réduite, en vue d'engager une démarche proactive de recrutement. Enfin, près de 90% des locaux de la Bourse sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Faits marquants

- 51% de femmes dans l'effectif global en 2020
- 50% de femmes (cadres et responsables) parmi la population cadre (femmes et hommes) en 2020
- 90% des locaux de la Bourse sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.



Participation au projet Wad3eyati pour renforcer l'égalité professionnelle femme-homme

« Wad3eyati », signifiant « Ma situation » en arabe, est un projet qui vise à améliorer les conditions d'accès et de maintien des femmes dans le milieu professionnel. D'une durée de 4 ans (2014-2018), ce projet a été financé par le Département d'état Américain du Travail (USDOL) et a été déployé par l'entreprise MSI en partenariat avec la CGEM.

« Wad3eyati » a accompagné gracieusement des entreprises marocaines volontaires dans la réalisation d'un diagnostic genre de gestion de leurs ressources humaines et de leurs pratiques, ainsi que dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'actions pour l'égalité de genre et la diffusion de leurs bonnes pratiques.

Par ailleurs, une boîte à outils didactique pour l'auto-évaluation et l'accompagnement des entreprises, pour renforcer leurs compétences en matière de genre, a été développée dans le cadre de ce projet.

La Bourse fait partie des 15 entreprises partenaires de ce projet ayant bénéficié d'une assistance technique, lui ayant permis de renforcer sa démarche en faveur de l'égalité professionnelle femme-homme au travail.

L'amélioration continue du dialogue social

Un dialogue constant est engagé entre la Bourse de Casablanca et ses collaborateurs. Diverses instances structurent et animent le dialogue social telles que le Comité d'Entreprise, le Comité d'Hygiène et de Sécurité et les réunions mensuelles entre la direction et les représentants du personnel.

Les réunions couvrent des thèmes élargis : œuvres sociales, hygiène, santé et sécurité, gestion des horaires de travail, formations, restauration, entretiens d'évaluation, congés, absences, fonctions des délégués du personnel etc.

Les comptes rendus de ces réunions sont partagés avec les collaborateurs via un tableau de bord affiché dans les locaux de l'entreprise.

■ Une politique santé-sécurité visant le bien-être des collaborateurs

A travers sa politique santé-sécurité, la Bourse de Casablanca permet à tous les collaborateurs ainsi qu'au personnel sous-traitant d'exercer leur métier dans les meilleures conditions.

Un service médical a été mis en place et un médecin du travail effectue une permanence une fois par semaine. Il assure un suivi rigoureux des collaborateurs : visites à l'embauche, visites annuelles et réalisation d'un bilan annuel de santé, examens de reprises après maladie ou accident, suivi des femmes enceintes etc. Par ailleurs, un Comité Hygiène et Sécurité est en place et se réunit trimestriellement conformément aux dispositions légales.

L'entreprise accorde une place importante à la médecine préventive. Ainsi, un programme annuel de prévention des risques professionnels est déployé. Des campagnes de dépistage des maladies pulmonaires sont organisées tous les 2 ans et des campagnes antigrippe sont assurées tous les ans au profit de tous les collaborateurs. Dans ce même cadre, des gels hygiéniques et des distributeurs de savons sans contact sont déployés dans les locaux de la Bourse pour des mesures d'hygiène et pour prévenir les risques de contagion en cas de maladies.

Les risques d'accident de travail sont identifiés et maîtrisés, portant à 0 le nombre d'accidents de travail et à 0% leur taux de gravité en 2020.

Enfin, l'entreprise est dotée de systèmes de sécurité (agents de sécurité, vidéosurveillance, détection incendie). La maintenance des équipements et des installations électriques est effectuée à une fréquence régulière.

De plus, des tests réels du dispositif d'incendie et des simulations d'évacuation sont réalisés au moins une fois par an.

En 2019, la Bourse de Casablanca s'est lancée dans une action sociale de bénévolat en partenariat avec l'association Jeunes Abir Sabil en participant aux préparatifs des packs repas et à l'opération de distribution au profit des bénéficiaires de ladite action.

Fait marquant

- 0 accident de travail en 2020

■ Une politique de rémunération et des avantages sociaux attractifs

La Bourse de Casablanca applique une politique de rémunération transparente, favorisant l'attractivité, la fidélisation, et récompensant la performance. Elle repose sur une grille formalisée et les augmentations prennent en compte les appréciations faites lors de l'évaluation annuelle. En complément de la rémunération contractuelle, la Bourse offre des avantages attractifs à ses collaborateurs. Il s'agit principalement de couvertures d'assurances – pour la protection et la prévention contre les risques de maladie, d'incapacité et d'invalidité – très avantageuses, d'aides pour l'acquisition d'un logement, de chèques cadeaux à l'occasion des fêtes Achoura, Ramadan et Aid, ainsi que des naissances et des départs en retraite.

■ Investir dans la formation et la carrière des collaborateurs

La Bourse de Casablanca investit dans la formation des collaborateurs afin de répondre aux besoins des postes qu'ils occupent, tout en leur permettant d'évoluer au sein de l'entreprise et de développer leur employabilité à long terme.

L'offre de formation repose sur les besoins recueillis lors des évaluations annuelles et via des fiches de recueil qui sont renseignées annuellement par toute les entités de la Bourse. Elles sont aussi croisées avec les besoins structurants de l'entreprise.

Les thèmes des formations sont diversifiés et comportent des formations métiers certifiantes, diplômantes, transversales, linguistiques et d'alphabétisation. En 2019, elles ont touché 84% des collaborateurs pour une durée de 347,25 jours.

Pour permettre à chacun d'évoluer et de se développer au sein de la Bourse, chaque collaborateur bénéficie d'un entretien d'évaluation annuelle. Lors de celui-ci, les opportunités d'évolution sont discutées.

L'entreprise privilégie la promotion interne au recrutement externe. Elle dispose ainsi d'une procédure de mobilité. Chaque mobilité interne est adossée à un accompagnement par le département Capital Humain et par le métier.

Enfin, la Bourse de Casablanca garantit une stabilité d'emploi avec 100% des collaborateurs en CDI, avec une ancienneté moyenne de 13 ans en 2019.

Faits marquants

- 347 jours de formation qui ont concerné 59 collaborateurs.
- Ancienneté moyenne de 13 ans
- 100% des collaborateurs ont un contrat CDI



■ Notre organisation au temps de la Covid-19

Le monde entier a connu une immense vague de perturbations et de changements dû à la confrontation de la crise sanitaire Covid-19. De grands efforts ont été déployés collectivement et individuellement pour faire face à cette pandémie. Le Maroc était parmi les premiers pays à obliger le confinement et à mettre en place des instructions strictes et urgentes afin de contrôler la situation. La Bourse de Casablanca a démontré une grande réactivité et engagement envers ses employés afin de garantir leur santé et sécurité au travail et maintenir la continuité de son activité. Ce fut une occasion de valoriser notre patrimoine que nous avons construit depuis plus de 90 ans, basé sur la SECURITE, la TRANSPARENCE et la PROXIMITE.

En tant qu'entreprise socialement responsable, triplement certifiée, la pandémie a mis à l'épreuve nos processus de travail qui ont toujours placés la technologie au service de l'humain. Cette performance technique ne serait pas atteinte sans une forte mobilisation des femmes et des hommes de la Bourse de Casablanca.

• La santé et la sécurité au Travail au cœur de notre Dispositif Covid-19

Une cellule de crise directement rattachée à la Direction Générale a été mise en place et un suivi quotidien des mesures et des actions menées est assuré par les

membres du comité de direction. La mise à disposition des équipements et des outils de travail collaboratif ainsi que l'utilisation de serveurs VPN a permis l'accès au télétravail à l'ensemble des collaborateurs. Une attention toute particulière a également été portée à la santé des salariés intervenant sur site, à travers des mesures renforcées de protection, d'hygiène et de prévention en cohérence avec les dernières recommandations sanitaires et gouvernementales.

• Création d'une cellule d'écoute et de soutien psychologique au profit des collaborateurs de la Bourse de Casablanca

Soucieuse du bien-être psychologique de son personnel durant la crise sanitaire Covid-19, et pour répondre à un éventuel impact dû au confinement (stress, anxiété, ...), la Bourse de Casablanca avait mis en place une cellule d'écoute et de soutien psychologique, avec l'intervention d'un hypno thérapeute et expert international en transformation rapide. Cette cellule a été mise à la disposition de l'ensemble des collaborateurs et des membres de leurs familles, en toute confidentialité, pendant la période de confinement. Parallèlement à cela, une série de webinaires ont été animés par cet expert sur des sujets favorisant le bien-être au travail ainsi que la gestion des émotions en période de confinement.

• Un dispositif de communication interne riche et varié : Le mouvement Restons connectés

La vie à la Bourse a pris un nouveau souffle durant la crise sanitaire. Les Mornings calls, le groupe WhatsApp #CSE_Restons-Connectés, les Challenges, les témoignages des collaborateurs, les webinaires, autant de belles initiatives qui ont confirmé une forte présence au quotidien de la valeur de SOLIDARITE et de vivre ensemble durant la période de confinement. La Bourse de Casablanca n'a pas subi le changement dicté par la crise sanitaire, elle s'est adaptée en toute conscience grâce à l'engagement et la mobilisation de tous les collègues. Nous avons ainsi vécu une expérience unique qui nous a permis de nous connaître différemment, de découvrir des talents et de réaliser à quel point nous sommes UNIS.

• Faire évoluer la culture d'entreprise pour une TRANSFORMATION responsable à travers le projet d'Entreprise «One Firm, One Team, One Culture»

Afin d'accompagner notre stratégie de développement, la Direction Générale a initié un projet de transformation culturelle important : un projet d'entreprise porté par tous et à tous les niveaux. Ce projet est structuré autour de deux phases importantes :

Une première phase initiée à travers des ateliers de travail visant : La synchronisation de la ligne managériale autour de ses responsabilités, et la mobilisation des collaborateurs autour d'un projet fédérateur qui leur permette de donner du sens aux changements nécessaires et utiles dans l'institution.

La seconde phase a porté sur la formalisation de nouvelles valeurs, de tracer les contours de la charte du manager, et ancrer un nouvel élan collectif dans la culture et les projets opérationnels.

Fait marquant

Gratuité des tests PCR pour l'ensemble des collaborateurs et suivi médical par le médecin du travail et le médecin conventionné.



Priorité 13

Appliquer des règles d'achats transparentes et équitables, et promouvoir la responsabilité sociétale de nos fournisseurs et sous-traitants

Une politique achat fondée sur les principes de loyauté, de transparence et d'égalité de traitement des fournisseurs

La Bourse de Casablanca a formalisé une politique achat visant à favoriser l'achat d'un bien ou d'un service prenant en considération les aspects sociaux et environnementaux, tout en veillant à l'équilibre des relations entre l'entreprise et ses fournisseurs, dans le respect de leurs droits réciproques.

La Bourse a ainsi adopté un processus achat transparent et applique une procédure d'achat qui privilégie une prise de décision collégiale entre l'entité émettrice du besoin et l'entité en charge des achats.

Afin d'assurer une concurrence libre et loyale, les règles d'achat prévoient que tous les contrats d'un montant supérieur à 200 000 MAD soient le résultat de consultations lancées auprès d'au moins 3 fournisseurs différents.

Par ailleurs, la Bourse se mobilise pour réduire le délai de paiement de ses fournisseurs et soulager leur trésorerie. Ainsi en 2020, 90% des fournisseurs ont été réglés dans un délai moyen de 30 jours au lieu des 60 jours exigés par la loi.

Enfin, la Bourse évalue annuellement ses fournisseurs les plus importants sur le plan de la performance de leurs produits et services ainsi que de la qualité de la relation. Cet exercice lui permet de prévenir les risques de litige et d'entretenir des relations durables avec ses partenaires.

Fait marquant

90% des fournisseurs bénéficient d'un règlement à 30 jours en 2020.



Intégrer des critères RSE à tous les niveaux du processus achat

Des clauses RSE ont été insérées dans les cahiers des charges et dans les contrats avec les fournisseurs. Elles couvrent la lutte contre la corruption et la fraude, ainsi que le respect des normes sociales et environnementales.

Lors de leur homologation, les fournisseurs sont également soumis à une vérification de conformité avec la réglementation sociale. Un contrôle du respect de ces exigences est aussi effectué pendant la durée du contrat pour les prestataires de service tels que le gardiennage, la restauration, le nettoyage et les travaux.

Ainsi, sont vérifiés la conformité avec les normes de santé et sécurité, le respect des salaires minimums et des délais de versement, etc.

Afin de limiter l'empreinte écologique liée aux achats, des critères environnementaux sont pris en compte dans la conception et l'aménagement du siège de la Bourse de Casablanca, ainsi que pour l'achat de consommables, comme le matériel informatique et le papier. Les équipements IT et l'éclairage à faible consommation énergétique sont ainsi privilégiés.

La Bourse de Casablanca formalise sa charte d'achats responsables

Dans la continuité de la démarche de la Bourse de Casablanca en faveur de la promotion de la responsabilité sociétale des fournisseurs, une charte d'achats responsables a été élaborée.

Cette charte intègre de nouveaux engagements tels que la prévention de la dépendance, le respect des délais de paiement, etc.

Elle est diffusée en interne pour les acheteurs et elle sera communiquée aux fournisseurs pour s'assurer de leur adhésion à cette démarche.

Index GRI standards 2016

Ce rapport a été préparé en conformité avec les normes GRI : option de conformité essentielle. Il s'agit du premier rapport RSE de la Bourse de Casablanca et couvre la période 2016-2020. Les indicateurs communiqués dans ce Rapport concernent tout le périmètre de la Bourse de Casablanca.

101 FONDATION 2016		CHAPITRE OU REMARQUES	N° page
102 DECLARATIONS GENERALES			
PROFIL DE L'ORGANISATION			
102.1	Nom de l'organisation	Bourse de Casablanca	
102.2	Activités, marques, produits et services	Notre Entreprise	8/9
102.3	Lieu où se trouve le siège de l'organisation	Casablanca	
102.4	Lieux où se trouvent les activités	Maroc	
102.5	Capital et forme juridique	SA	
102.6	Marchés desservis (répartition géographique, secteurs desservis et types de clients et de bénéficiaires)	Notre Entreprise	9/16/17
102.7	Taille de l'organisation	Notre Entreprise	9
102.8	Information sur les collaborateurs et les autres travailleurs	Priorité 12 : Veiller au respect des droits fondamentaux de nos collaborateurs, à la non-discrimination et la promotion de la diversité, et conduire une politique de gestion des ressources humaines exemplaire	13/17/19
102.9	Information sur la chaîne d'approvisionnement	Priorité 13 : Appliquer des règles d'achats transparentes et équitables, et promouvoir la responsabilité sociétale de nos fournisseurs et sous-traitants	13/58/59
102.10	Changements substantiels de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	Pas de changement substantiel	
102.11	Application des principes de précaution ou approche préventive	Encourager une croissance durable	13/19
102.12	Adhésion à des initiatives externes	Priorité 5 : Contribuer au rayonnement de la place financière du Maroc et coopérer à l'échelle continentale et internationale pour une croissance durable	13/19/35/36
102.13	Adhésion à des associations	Priorité 5 : Contribuer au rayonnement de la place financière du Maroc et coopérer à l'échelle continentale et internationale pour une croissance durable	13/19
STRATEGIE			
102.14	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation sur la pertinence du développement durable pour l'organisation et sur sa stratégie pour y contribuer	Mot du Président du Conseil d'Administration Mot du Directeur Général	5/7
102.15	Description des principaux impacts, risques et opportunités	Encourager une croissance durable	18
ETHIQUE ET INTEGRITE			
102.16	Valeurs, principes, normes et règles de conduite de l'organisation	Priorité 11 : Garantir l'intégrité et la loyauté dans nos activités et dans nos relations avec nos parties prenantes	13/18/50/51
102.17	Mécanismes de conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques	Priorité 11 : Garantir l'intégrité et la loyauté dans nos activités et dans nos relations avec nos parties prenantes	13/50/51

GOVERNANCE			
102.18	Structure de la gouvernance de l'organisation, y compris les comités de l'instance supérieure de gouvernance	Priorité 10 : Renforcer nos pratiques en matière de gouvernance d'entreprise	13/46
102.22	Composition de l'instance supérieure de gouvernance et de ses comités	Priorité 10 : Renforcer nos pratiques en matière de gouvernance d'entreprise	13/47
102.23	Préciser si le président de l'instance supérieure de gouvernance est également membre de la direction	Priorité 10 : Renforcer nos pratiques en matière de gouvernance d'entreprise	47
102.24	Nomination et sélection de l'instance supérieure de gouvernance	Priorité 10 : Renforcer nos pratiques en matière de gouvernance d'entreprise	13/46/47
102.25	Prévention des conflits d'intérêts au niveau de l'instance supérieure de gouvernance	Priorité 10 : Renforcer nos pratiques en matière de gouvernance d'entreprise	13/47
102.26	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans l'établissement des objectifs, des valeurs, et de la stratégie	Priorité 10 : Renforcer nos pratiques en matière de gouvernance d'entreprise	13/47/48
102.28	Evaluation de la performance de l'instance supérieure de gouvernance	Priorité 10 : Renforcer nos pratiques en matière de gouvernance d'entreprise	47
102.31	Examen des enjeux économiques, environnementaux et sociaux par l'instance supérieure de gouvernance	Encourager une croissance durable	13/17
102.32	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans le reporting de développement durable	Encourager une croissance durable	13/47
102.35	Politiques de rémunération de l'instance supérieure de gouvernance et des cadres dirigeants	Priorité 10 : Renforcer nos pratiques en matière de gouvernance d'entreprise	13/47
IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES			
102.40	Liste des groupes de parties prenantes avec lesquels l'organisation a noué un dialogue	Répondre aux attentes de nos parties prenantes	17
102.42	Critères retenus pour l'identification et la sélection des parties prenantes avec lesquelles établir un dialogue	Répondre aux attentes de nos parties prenantes	16
102.43	Approche de l'organisation pour impliquer les parties prenantes, y compris la fréquence du dialogue par type et par groupe de parties prenantes	Répondre aux attentes de nos parties prenantes	16
102.44	Thèmes et préoccupations clés soulevés dans le cadre du dialogue avec les parties prenantes et la manière dont l'organisation y a répondu, notamment pour son reporting	Répondre aux attentes de nos parties prenantes	17
PRATIQUES DE REPORTING			
102.45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	Bourse de Casablanca SA	
102.46	Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	Index GRI standards 2016	60/61
102.47	Enjeux pertinents identifiés au cours du processus de définition du contenu du rapport	Encourager une croissance durable	p.18
102.48	Réaffirmation des informations	Premier reporting	
102.49	Modifications relatives au reporting	Premier reporting	
102.50	Période de reporting correspondant aux informations fournies	Index GRI standards 2016	60/61
102.51	Date du rapport le plus récent	Premier reporting	
102.52	Cycle de reporting	Premier reporting	
102.53	Point de contact pour les questions relatives au rapport	Contacts	En fin de rapport
102.54	Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI	Index GRI standards 2016	60/61
102.55	Index du contenu GRI	Index GRI standards 2016	60/61
102.56	Vérification externe	Pas de vérification externe	

103 APPROCHE MANAGERIALE			
103.1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	Tout le Rapport	
103.2	L'approche managériale et ses composantes	Tout le Rapport	
103.3	Evolution de l'approche managériale	Tout le Rapport	
201 PERFORMANCE ECONOMIQUE			
201.1	Valeur économique directe générée et distribuée	Notre Entreprise	8/9
203 IMPACTS ECONOMIQUES INDIRECTS			
203.1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	Priorité 7 : Être une entreprise citoyenne et solidaire en faveur de notre communauté	13/40
203.2	Impacts économiques indirects significatifs	Être engagé envers la société et les communautés	30/37
205 LUTTE CONTRE LA CORRUPTION			
205.2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	Priorité 11 : Garantir l'intégrité et la loyauté dans nos activités et dans nos relations avec nos parties prenantes	51
302 ENERGIE			
302.1	Consommation directe d'énergie	Priorité 8 : Réduire l'empreinte environnementale liée à notre fonctionnement et à nos activités	40/41
401 EMPLOI			
401.1	Nombre total et pourcentage de nouveaux salariés embauchés et taux de rotation du personnel par tranche d'âge, sexe et zone géographique	Priorité 12 : Veiller au respect des droits fondamentaux de nos collaborateurs, à la non-discrimination et la promotion de la diversité, et conduire une politique de gestion des ressources humaines exemplaire	52
401.2	Avantages sociaux accordés aux salariés à temps plein et non aux intérimaires, ni aux salariés à temps partiel, par principaux sites opérationnels	Priorité 12 : Veiller au respect des droits fondamentaux de nos collaborateurs, à la non-discrimination et la promotion de la diversité, et conduire une politique de gestion des ressources humaines exemplaire	54/55
403 SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL			
403.1	Pourcentage de l'effectif total représenté dans des comités mixtes d'hygiène et de sécurité au travail visant à surveiller et à donner des avis sur les programmes de santé et de sécurité au travail	100%	
403.2	Taux et types d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, proportion de journées de travail perdues et nombre total de décès liés au travail, par zone géographique et par sexe	Priorité 12 : Veiller au respect des droits fondamentaux de nos collaborateurs, à la non-discrimination et la promotion de la diversité, et conduire une politique de gestion des ressources humaines exemplaire	54
404 FORMATION ET EDUCATION			
404.1	Nombre moyen d'heures de formation par an, réparti par salarié	Priorité 12 : Veiller au respect des droits fondamentaux de nos collaborateurs, à la non-discrimination et la promotion de la diversité, et conduire une politique de gestion des ressources humaines exemplaire	55
404.2	Programmes de développement des compétences et de formation tout au long de la vie destinés à assurer l'employabilité des salariés et à les aider à gérer leur fin de carrière	Priorité 12 : Veiller au respect des droits fondamentaux de nos collaborateurs, à la non-discrimination et la promotion de la diversité, et conduire une politique de gestion des ressources humaines exemplaire	55

404.3	Pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens périodiques d'évaluation et d'évolution de carrière	Priorité 12 : Veiller au respect des droits fondamentaux de nos collaborateurs, à la non-discrimination et la promotion de la diversité, et conduire une politique de gestion des ressources humaines exemplaire	55
405 DIVERSITE ET EGALITE DES CHANCES			
405.1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	Priorité 10 : Renforcer nos pratiques en matière de gouvernance d'entreprise	46/47
417 COMMERCIALISATION ET ETIQUETAGE			
417.1	Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage	Priorité 1 : Fournir une infrastructure de marché robuste, performante et sécurisée pour permettre des décisions de financement et d'investissement éclairées	22/23
SUPPLEMENT SECTEUR FINANCIER			
FS1	Politiques comprenant des volets environnementaux et sociaux particuliers appliqués aux secteurs d'activité	Priorité 2 : Renforcer la visibilité et la crédibilité de l'information des émetteurs sur leurs performances financières et extra-financières Priorité 3 : Promouvoir l'intégration des facteurs de responsabilité sociétale et la contribution au développement durable dans les métiers financiers	28/29
FS5	Engagements et dialogue avec les clients/entités détenues/partenaires commerciaux sur les risques et les opportunités des volets environnemental et social	Priorité 3 : Promouvoir l'intégration des facteurs de responsabilité sociétale et la contribution au développement durable dans les métiers financiers Pilier 9 : Développer la finance verte en proposant des instruments et des produits durables et innovants	28/29
FS14	Initiatives en vue d'améliorer l'accès aux services financiers pour les personnes défavorisées	Priorité 4 : Améliorer l'accès au financement et soutenir l'économie réelle	32/33/34
FS16	Initiatives pour améliorer la compréhension des notions financières de base, par type de bénéficiaire	Priorité 6 : Soutenir l'éducation financière et favoriser la compréhension des publics aux mécanismes boursiers	19



www.casablanca-bourse.com

Bourse de Casablanca S.A
Registre du commerce : CASA 79057
Adresse : Angle Avenue des Forces Armées Royales
et Rue Arrachid Mohamed – Casablanca – Maroc
Tél.: (212) 522 45 26 26/27 – Fax : (212) 522 45 26 25
contact@casablanca-bourse.com

La Bourse partout, tout le temps !



Application mobile "bourse de casa"
Iphone, Ipad, android phones & tab.



[/BourseDeCasablanca](https://www.facebook.com/BourseDeCasablanca)



[/BoursedeCasa](https://twitter.com/BoursedeCasa)



[/LaBoursedeCasablanca](https://www.youtube.com/LaBoursedeCasablanca)